

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022







صندوق الودائع و الأمانات
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS



Rapport d'activité 2022 de la Caisse des Dépôts et Consignations

© Caisse des Dépôts et Consignations, 2022.
07, Rue Abou Hamed El Ghazeli, Jardins du Japon,
Montplaisir, 1073 Tunis.
(+ 216) 71 905 999 - 71 905 475 - 71 905 443
cdc@cdc.tn
www.cdc.tn

-  [cdc.tn](#)
-  [cdc_tn](#)
-  [la-caisse-des-dépôts-et-consignations](#)
-  [Caisse des Dépôts et Consignations CDC Tunisie](#)

Tous droits réservés.

Toutes les questions relatives aux droits et aux autorisations doivent être transmises à l'adresse suivante : infocdc@cdc.tn
Pour plus d'informations sur les activités de la CDC, veuillez consulter le site web www.cdc.tn
Vous pouvez également écrire à l'adresse : infocdc@cdc.tn

Publication de la Caisse des Dépôts et Consignations

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2022**



صندوق الودائع و الأمانات
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS



Mot de Madame la Ministre des Finances

Présidente
de la Commission
de Surveillance

L'année 2022 a été une année charnière post crise sanitaire soldée par une recrudescence des défis économiques, sociaux et environnementaux sur fond d'une situation des finances publiques n'offrant pas de grandes marges de manœuvres de financement des investissements.

Cela met en évidence les limites des solutions classiques fondées sur le recours systématique aux appuis budgétaires et la nécessité de l'activation des autres modalités d'appui des politiques publiques.

En effet, investir pour libérer le potentiel de l'économie vers un développement durable et renforcer la résilience voire appuyer le rétablissement du tissu économique éprouvé par la crise a été repensé autrement.

C'est dans cette optique, que la CDC fût appelée à l'aube de la crise sanitaire pour structurer les fonds d'urgence conçus de manière à intervenir efficacement et agilement pour venir à la rescousse des opérateurs économiques dont l'activité a été touchée par l'effet des confinements et des perturbations des chaînes d'approvisionnement ainsi que le changement de la structure de la demande et de la géopolitique.

En 2021, la stratégie de la Caisse à l'horizon 2025 a été taillée à la mesure des défis prioritaires nationaux. 2022 a, ainsi, été la première année des efforts de positionnement proactif sur les nouvelles cibles stratégiques pour capter les opportunités d'investissement à même d'appuyer la relance, la résilience ainsi que l'inclusion et de répondre aux défis des transitions majeures notamment technologique et écologique.

2022 a aussi été, pour la Caisse, une année exceptionnelle en termes d'appui de l'effort national de mobilisation des ressources et d'appui à l'économie.

Le chemin parcouru par la Caisse en 11 ans d'existence a été riche et nos aspirations demeurent encore plus grandes !

Le double défi est, d'une part, de consolider les domaines d'intervention relativement matures tels que le financement des PME et des startups innovantes, créatrices d'emploi et de valeur ajoutée, et d'autre part, de gagner le pari de l'appui des transitions et de développer le portefeuille des investissements structurants pour couvrir l'intégralité du spectre des objectifs ciblées.

Mot de la Direction Générale



2022, fût une année riche dans l'ensemble !

Un bilan très positif des programmes initiés avec nos partenaires pour l'appui des entreprises et startups chenilles ouvrières de la dynamique économique nationale sans oublier le soutien à l'écosystème dans lequel elles évoluent.

Les réalisations du programme EnLien (Entrepreneuriat et Lien social) ont été cueillis, dépassant les objectifs ciblés et le flambeau a été passé à FAST (Femmes et Accélération pour les Startups et TPE), un autre programme axé sur l'impact genre, en synergie avec la trajectoire de la Caisse engagée à cibler la création d'impacts économiques, sociaux et environnementaux escomptés.

2022 est également l'année de l'enclenchement des opérations d'exits de certains fonds d'investissement dans lesquels la CDC a souscrit. La maturité de ces derniers a été atteinte, avec des taux de rendement internes moyens très satisfaisants.

L'année a aussi vu des naissances. En l'occurrence, le fonds de développement InnovaTECH dédié aux PME innovantes a été lancé et les deux premiers Child-Funds souscrits par le fonds des fonds ANAVA ont vu le jour.

Ainsi la démarche pour la mise en place d'un écosystème spécial pour les startups se concrétise selon la stratégie escomptée.

Sur le plan de développement de nos capacités pour optimiser notre performance, nous avons finalisé plusieurs projets en lien avec la consécration de notre statut d'investisseur d'intérêt général. C'est dans cette trajectoire que nous avons achevé la conception de nouveaux référentiels orientés vers l'impact. Désormais, la Caisse est dotée d'un référentiel complet de mesures et de management des investissements d'impact aligné avec les meilleures pratiques internationales et d'une boîte à outils traduisant l'engagement de la Caisse à soutenir l'égalité des genres à travers ses activités d'investissement.

Aussi, la Caisse a été réactive pour se tenir prête pour l'opérationnalisation, dès que l'opportunité se présentera, du guide des green bonds publié par le Conseil du Marché Financier au début de l'année 2022. Dans cette même optique d'alignement aux standards du métier et face aux exigences de plus en plus affinées en termes de sécurité et de gestion des risques, toutes catégories confondues, la Caisse a aussi accompli l'opérationnalisation d'un arsenal d'outils et de référentiels pour consacrer son statut d'acteur averti et responsable des deniers et données à sa disposition notamment à travers la gestion des divers risques.

Ces jalons accomplis ne peuvent que renforcer notre détermination et notre endurance pour continuer à relever les défis. Notre challenge est de développer davantage notre portefeuille en termes de projets structurants d'infrastructure et d'appui à la transition numérique et digitale, énergétique et écologique.

05 PRIORITÉS STRATÉGIQUES NATIONALES

- 07 L'intérêt général est corolaire du développement durable
- 08 Chiffres clés
- 10 Des femmes et des hommes engagé.e.s
- 11 Commission de surveillance
- 12 Comités
- 15 Equipe CDC
- 17 Vision à l'horizon 2025
- 23 Partenariats

25 ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT

- 27 Appui de la relance économique et du développement des entreprises innovantes, compétitives et créatrices d'emplois
- 39 Renforcement de l'infrastructure au profit du développement et d'une économie plus compétitive et inclusive
- 41 Appui à l'accompagnement de la transformation digitale et technologique
- 47 Appui de la transition énergétique et écologique pour une économie sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques
- 49 Contribution au développement du marché financier

51

PORTEFEUILLE DES PARTICIPATIONS

53 Investissements directs

55 Investissements indirects

58 Ligne budgétaire - SICARS régionales

59

GESTION EFFICACE ET DYNAMIQUE DES RESSOURCES

64 Leviers de performance

73 États financiers

79

ANNEXE

81 Rapport prudentiel



**PRIORITÉS
STRATÉGIQUES
NATIONALES**



Investisseur publique pour appuyer les politiques de l'État, la Caisse vise des projets durables générant des rendements financiers parallèlement à un impact économique, social et environnemental.

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL EST COROLAIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAISON D'ÊTRE

La CDC est une institution publique, **bras financier de l'État** qui opère, aussi bien avec le secteur public que le secteur privé, au service du développement durable.

MISSION

Sécuriser les ressources mises à sa disposition et les **investir** dans des projets d'intérêt général.

MÉTIER

Investisseur pour **appuyer les politiques de l'État**. La Caisse vise des projets durables générant des rendements financiers parallèlement à un impact économique, social et environnemental net positif.

MODALITÉS D'INTERVENTION

Outre les activités de placements, la CDC investit directement dans les projets d'envergure et indirectement dans les projets de taille moins importante. De plus, en tant que tiers de confiance, elle appuie ses cibles à devenir plus résilientes et proactives sur leurs marchés respectifs à travers des programmes d'assistance en collaboration avec des partenaires. Quel que soit le mode d'intervention retenu, il est essentiel que les initiatives soient alignées avec les principes d'investissement et la stratégie de la Caisse.

La Caisse des Dépôts et Consignations intervient pour servir les priorités stratégiques nationales

Créée en 2011, la Caisse a pour vocation **d'investir dans les domaines économiques à caractère stratégique**. Certains domaines stratégiques sont explicitement, mais non exclusivement, cités. Il s'agit en l'occurrence d'investir dans l'infrastructure, le développement régional, les secteurs des nouvelles technologies, de l'environnement et du **développement durable** et le soutien aux petites et moyennes entreprises.

VALEURS



La Confiance

LA CONFIANCE, pilier de la CDC, guide chaque partenariat. Valoriser l'innovation, respecter un code éthique dans la protection des données, et garantir la transparence à travers une gouvernance efficace, sont les fondements d'une culture interne basée sur la confiance et la cohésion sociale.



L'Innovation

L'INNOVATION est au cœur de l'ADN économique de la CDC, impliquée dans une dynamique d'innovation permanente. L'objectif est d'avoir constamment un regard tourné vers l'avenir pour anticiper les évolutions futures. Cette dynamique est animée par la volonté constante d'améliorer l'offre financière ainsi que les processus et outils de travail.



L'Engagement

L'ENGAGEMENT de la CDC se manifeste dans la contribution aux objectifs nationaux de création d'emplois, préservation de l'environnement, et développement régional. Forte d'une équipe motivée, elle relève les défis socio-économiques et environnementaux nationaux en ciblant des projets d'intérêt général.

CHIFFRES CLÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

TOTAL BILAN

10 592 MTND

CAPITAUX PROPRES

528 MTND

RÉSULTAT NET

119 MTND

➤ RESSOURCES

DÉPÔTS DE LA CENT

7 852 MTND

CONSIGNATIONS

1 468 MTND

DOTATION DE L'ÉTAT

50 MTND

➤ RESSOURCES DES LIGNES MISES SOUS GESTION

LIGNE SICAR

20,8 MTND

LIGNE MEZZANINE

25,6 MTND

BANQUE MONDIALE AU TITRE DU PROJET STARTUPS ET PME INNOVANTES

75 M\$

GIZ AU TITRE DU
PROGRAMME FLYWHEEL

2 M\$

AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT (AFD)

au titre du programme
ENLIEN

5 M€

au titre du programme
FAST

5,5 M€

LA CDC VEILLE À FRUCTIFIER ET À PRÉSERVER LES RESSOURCES MISES À SA DISPOSITION

La viabilité économique des projets investis par la Caisse est exigée étant donnée l'origine des fonds mis à sa disposition.

Ses ressources émanent :

- des dépôts de la Caisse d'Épargne Nationale Tunisienne (CENT)
- des dépôts et consignations ordonnés par la loi, par la justice ou par l'administration, auprès du trésorier général de la Tunisie, conformément aux termes d'une convention conclue à cet effet entre le ministère des finances et la Caisse des Dépôts et Consignations
- les prêts qu'elle mobilise sur les marchés financiers intérieurs et extérieurs
- ses résultats comptables annuels qui lui sont affectés
- et toutes autres ressources qu'elle mobilise.

Partant, la Caisse est soumise dans ses différents placements et investissements à des règles et des normes de gestion prudentielle.



La CDC en tant qu'entité d'investissement responsable a placé la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) parmi ses priorités. Elle s'est faite certifiée RSE depuis décembre 2019 par le Label CONECT, validé par VERITAS, faisant d'elle la première institution publique labellisée RSE.



Le portefeuille des investissements directs de la CDC a été évalué par un cabinet externe 'Maghreb Corporate' qui a renouvelé la certification de la CDC en 2022.

Ceci atteste la conformité de la Caisse par rapport au standard MSI 20000 et confirme sa solidité financière, sa rentabilité financière et la qualité de son portefeuille.

L'indice de qualité du portefeuille s'élève en 2022 à 0,82% qui est en conformité avec les exigences du standard MSI 20000.

EMPLOIS

FINANCEMENTS DIRECTS : 118 MTND

LA LIGNE MEZZANINE : 25,6 MTND (Alloués sous forme d'OCA - 14 Entreprises bénéficiaires)

LA LIGNE SICAR : 20,8 MTND (6 SICARs régionales 23 projets investis et une sortie partielle a été réalisée en 2022 d'une valeur de 55,8 mTND)

PARTICIPATIONS INDIRECTES

- Fonds locaux : souscription **185 MTND** / libération **155 MTND** (21 fonds)
- Fonds internationaux en Euro : souscription **15 M€** / libération **14,5 M€** (2 fonds)
- Fonds internationaux en Dollar : souscription **10 M\$** / libération **5 M\$** (1 fonds)

PLACEMENTS

- 08 FCP actions et mixtes : **27 MTND**
- Portefeuille de titres cotés : **31,7 MTND**
- Obligations Encours : **283 MTND**/ Souscriptions : **140 MTND**
- Encours des titres participatifs : **10 MTND**
- 54 souscriptions en pensions livrées : **481 MTND**

DES FEMMES ET DES HOMMES ENGAGÉ.E.S



La gouvernance occupe une place centrale dans l'organisation de la CDC, incarnant ses fondements. Le dispositif en place décrit le processus décisionnel, veillant au respect des règles de contrôle interne et de maîtrise des risques. La CDC, en tant qu'établissement public, est soumise au contrôle d'une Commission de Surveillance.

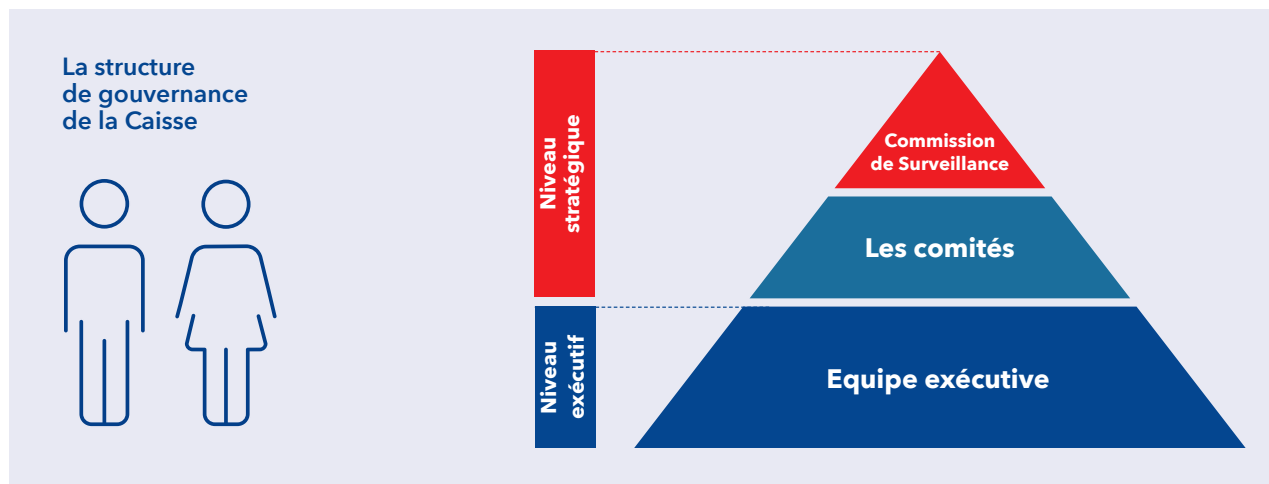
Depuis sa création, la CDC a instauré la séparation des pouvoirs stratégique (décisionnel) et exécutif. La Commission de Surveillance assure le pouvoir stratégique.

De cette commission émanent trois comités :

- Le comité permanent des ressources et des emplois
- Le comité permanent des risques
- Le comité permanent de contrôle et d'audit.

Le pouvoir exécutif est assumé par la Direction Générale de la Caisse, appuyée par trois comités :

- Le comité exécutif
- Le comité des marchés
- Le comité de recrutement et de rémunération



COMMISSION DE SURVEILLANCE

La Commission de Surveillance diversifiée apporte à l'organisation l'expérience, les compétences et l'expertise dans divers domaines pour accomplir le mandat d'appui aux politiques publiques en matière d'investissement d'une manière cohérente avec les priorités nationales.

Elle est composée d'hommes et de femmes hauts cadres représentant de la Banque centrale de Tunisie, l'office national des postes, les ministères intervenant dans des secteurs en lien avec la mission de la Caisse et de deux membres indépendants.

Parmi les 11 membres, 7 sont des femmes dont la Présidente de la Commission.

Présidente



Mme Sihem Boughdiri Nemsia
Ministre des finances

Membres



Mme Kaouther Babia
Représentante du ministère des finances



Mme Raja Boulabiar
Représentante du ministère de l'économie et de la planification



M. Belgacem Ayed
Représentant du ministère de l'économie et de la planification



Mme Rym Kolsi
Représentante de la banque centrale de Tunisie



Mme Manana Hafnaoui
Représentante du ministère de l'équipement et de l'habitat



Mme Sabria Bnoui
Représentante du ministère de l'environnement



M. Fathi Bennour
Représentant du ministère de l'industrie et des petites et moyennes entreprises



Mme Samia Amri
Représentante de l'office national des postes



M. Mohamed Bechiou
Membre indépendant



M. Majdi Hassen
Membre indépendant

En 2022, la Commission de Surveillance s'est réunie 04 fois.

COMITÉS

► De la Commission de Surveillance émane trois comités stratégiques

Comité permanent des ressources et des emplois

MISSIONS

- Proposer la politique générale de la Caisse et ses domaines d'intervention.
- Donner l'approbation préalable des investissements de la caisse et la mobilisation de ses ressources à l'exception des opérations de gestion courante.
- Elaborer un rapport détaillé de son activité à la Commission de Surveillance.

COMPOSITION

Présidente	Mme Néjia Gharbi Directrice Générale de la CDC
Membres	M. Belgacem Ayed Représentant du ministère de l'économie et de la planification
	M. Fathi Bennour Représentant du ministère de l'industrie et des petites et moyennes entreprises
	Mme Samia Amri Représentante de l'office national des postes

En 2022, le Comité permanent des ressources et des emplois s'est réuni 04 fois

Comité des risques

MISSIONS

- Proposer la stratégie de gestion de tous les risques financiers et opérationnels.
- Evaluer la politique de couverture des risques relatifs aux investissements et aux emplois de la caisse.
- Evaluer les résultats des placements réalisés.
- Evaluer le respect des normes de gestion prudentielle.

COMPOSITION

Présidente	Mme Rym Kolsi Représentante de la banque centrale de Tunisie
Membres	Mme Raja Boulabiar Représentante du ministère de l'économie et de la planification
	M. Majdi Hassen Membre indépendant

En 2022, le Comité des risques s'est réuni 05 fois

Comité permanent de contrôle et d'audit

MISSIONS

- S'assurer du respect du système de contrôle interne approuvé par la Commission de Surveillance.
- Examiner le rapport d'activité annuel et les états financiers de la caisse avant leur transmission à la Commission de Surveillance.
- Contrôler et coordonner l'activité de l'instance d'audit interne et des autres instances chargées éventuellement des missions de contrôle.
- Proposer la nomination de deux commissaires aux comptes de la caisse.
- Elaborer un rapport détaillé de son activité à la Commission de Surveillance.

COMPOSITION

Présidente	Mme Kaouther Babia Représentante du ministère des finances
Membres	Mme Manana Hafnaoui Représentante du ministère de l'équipement et de l'habitat
	M. Mohamed Bechiou Membre indépendant

En 2022, le Comité permanent de contrôle et d'audit s'est réuni 05 fois

► Au niveau exécutif, trois comités sont opérationnels :

Comité des marchés

MISSIONS

- Approuver les projets des cahiers des charges.
- Approuver les résultats des appels d'offres.
- Approuver les dossiers des règlements des marchés.
- Examiner et émettre un avis sur les résultats d'appels d'offres et les dossiers des règlements définitifs.

COMPOSITION

Présidente	Mme Néjia Gharbi Directrice Générale de la CDC
Membres	M. Belgacem Ayed Représentant du ministère de l'économie et de la planification
	Mme Manana Hafnaoui Représentante du ministère de l'économie et de la planification
	Mme Lamia Samoud Responsable pôle support

En 2022, le Comité des marchés s'est réuni 05 fois

Comité de recrutement et de rémunération

MISSIONS

- Recruter les nouveaux profils.
- Gestion de la rémunération du personnel de la CDC.
- Assurer les nominations dans les emplois fonctionnels.

COMPOSITION

Présidente	Mme Néjia Gharbi Directrice Générale de la CDC
Membres	Mme Raja Boulabiar Représentante du ministère de l'économie et de la planification
	Mme Sabria Bnoui Représentante du ministère de l'environnement

En 2022, Comité de recrutement et de rémunération s'est réuni 04 fois

Le comité exécutif

MISSIONS

- Assister la direction générale dans le pilotage des différents métiers et activités de la Caisse.
- Concevoir, implémenter et mettre à jour tous les outils et instruments de gestion dont auront besoin les cadres et agents de la Caisse.
- Piloter les activités opérationnelles (développement, partenariat, marketing, et communication, risque management, etc.) et celles fonctionnelles (ressources humaines, comptabilité, contrôle de gestion, etc.) de la Caisse.

COMPOSITION

Présidente	Directrice Générale de la CDC
Membres	DGA
	Responsable du pôle métier
	Responsable du pôle finance
	Responsable du pôle risque
	Responsable du pôle support
	Responsable coopération, marketing et communication
	Responsable planification stratégique et contrôle de gestion
	Responsable des affaires juridiques
	Responsable système d'information
	Responsable de l'audit interne
	Responsable conformité

En 2022, le Comité exécutif s'est réuni 12 fois

EQUIPE DE LA CDC

41 collaboratrices et collaborateurs enregistrant une légère baisse d'effectif qui s'élevait à **44** personnes à la fin de 2021. Une parité f/h caractérise la composition de l'équipe.



Cette parité au niveau global est couplée d'une **parité verticale** puisque le Comité Exécutif est constitué de cinq femmes et quatre hommes. Aussi, la fonction de directrice centrale / directeur central, revient à trois femmes et trois hommes.



Directeurs centraux / Directrices centrales

Par ailleurs, l'effectif du personnel d'encadrement et de direction est passé à 37 à fin 2022, représentant ainsi un **taux d'encadrement de 91 %**.



VISION À L'HORIZON 2025

Être l'investisseur public de référence, innovant, créateur de valeur appuyant la relance post-COVID.

Stratégie 2021-2025

La vision 2025 vient répondre **aux défis nationaux majeurs** mis en exergue par le Gouvernement Tunisien dans la note de cadrage du plan triennal 2023-2025 ainsi que dans les stratégies sectorielles des départements qui en sont en charge notamment :

- L'atténuation des effets de la crise économique menaçant la pérennité des entreprises existantes et freinant l'investissement
- L'amélioration de la compétitivité et de la valeur ajoutée de l'économie et réduction de la fracture numérique
- La réduction des disparités sociales et régionales
- La réduction de la dépendance et le risque de pénurie énergétique
- Le renforcement du secteur de la santé et l'amélioration de la disponibilité des produits de santé
- L'amélioration de la résilience de l'économie aux effets du changement climatique notamment le stress hydrique impactant la sécurité alimentaire
- La résolution des problèmes environnementaux
- Le développement d'un marché financier dynamique, profond et liquide.

Pour adresser ces défis, **5 axes stratégiques** pour la période 2021-2025 ont été arrêtés par notre Commission de Surveillance :



Appuyer la relance économique et le développement des entreprises innovantes, compétitives et créatrices d'emplois



Renforcer l'infrastructure au profit du développement et d'une économie plus compétitive et inclusive



Accompagner la transformation digitale et technologique vers une réduction de la fracture numérique et une plus haute valeur ajoutée de l'économie



Accompagner la transition énergétique et écologique pour une économie sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques



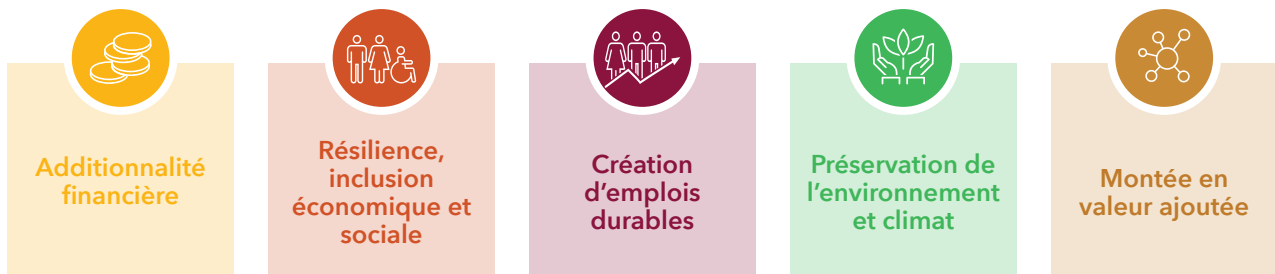
Contribuer au développement du marché financier pour appuyer le financement de l'économie

La Caisse s'est assignée l'objectif de créer à travers ses diverses activités des **additionalités de valeur outre son additionnalité financière**. En effet, en alignement avec sa raison d'être qui cible le développement durable, la Caisse doit s'assurer que ces interventions sont créatrices d'impact environnemental, social et/ou économique positif(s) parallèlement au rendement financier.

Dans l'intention de consacrer son statut d'investisseur d'impact, la Caisse a élaboré un référentiel et un système de mesure et de management de l'impact aligné aux standards internationaux et qui est en cours d'expérimentation.

Pour concrétiser notre vision tout en nous donnant les moyens d'avoir un impact à long terme dans une conjoncture nationale critique et en pleine évolution, nous avons priorisé **5 impacts socio-économiques et environnementaux** en alignement avec les défis nationaux :

Créer de l'impact durable et veiller simultanément à garantir la rentabilité des investissements fait partie de l'ADN de la Caisse. Cette particularité est en phase avec le concept de l'investissement d'impact si elle est complétée par la mesure des additionalités économiques, sociales ou environnementales.



La CDC a également identifié **14 objectifs de développement durable (ODD)** à desservir à travers sa stratégie 2021-2025.



Les activités de placement ainsi que les investissements ayant pour intention de dynamiser le marché financier sont exclus de cette logique d'investissement car elles ont par essence principalement un objectif financier.

Les axes stratégiques 2021-2025 ont été déclinés en **15 objectifs stratégiques** pour un meilleur ciblage des impacts et des secteurs prioritaires eu égard des priorités nationales.

Il est à noter qu'aucun secteur ni typologie de projets ne sont exclus du moment que les principes d'investissement sont respectés. La priorisation se fait sur la base de la soutenabilité financière des projets, du risque global du portefeuille et des impacts recherchés à travers chaque axe. Toutefois, une priorité est donnée aux secteurs de l'agriculture, l'énergie, la santé, l'eau et la technologie eu égard des défis nationaux.



Appuyer la relance économique et le développement des entreprises innovantes, compétitives et créatrices d'emplois

- 1.1. Favoriser l'accès au financement pour les entreprises afin de **renforcer leur résilience**.
- 1.2. Favoriser l'accès au financement pour les startups et entreprises **créatrices d'emplois et de valeur**, contribuant à la **réduction des disparités régionales et sociales**, à potentiel de développement et/ou ayant des perspectives d'**ouverture à l'international**.
- 1.3. Appuyer l'écosystème entrepreneurial afin de favoriser le développement des startups et des entreprises.



Renforcer l'infrastructure au profit du développement et d'une économie plus compétitive et inclusive

- 2.1. Investir dans l'infrastructure en faveur de **la compétitivité** et du développement de l'économie.
- 2.2. Investir dans l'infrastructure en faveur de **l'inclusion sociale et régionale**.



Accompagner la transformation digitale et technologique vers une réduction de la fracture numérique et une plus haute valeur ajoutée de l'économie

- 3.1. Appuyer l'infrastructure digitale et technologique pour garantir **l'inclusion sociale** et **réduire la fracture numérique**.
- 3.2. Appuyer les projets ayant pour vocation de transformer/ mettre en place un secteur ou une activité technologique ou digitale permettant la montée de la Tunisie dans les **chaines de valeurs mondiales** et favoriser **la compétitivité** de son économie.
- 3.3. Appuyer les stratégies de l'État pour évoluer vers un service public **digitalisé, efficace et agile**.



Accompagner la transition énergétique et écologique pour une économie sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques

- 4.1. Investir pour contribuer à la **réduction de la dépendance énergétique** du pays.
- 4.2. Investir pour adresser les problématiques de **stress hydrique**.
- 4.3. Investir pour contribuer à la résolution des **problèmes écologiques**.
- 4.4. Investir pour contribuer au **renforcement de la résilience** de l'économie face aux effets du changement climatique.
- 4.5. Investir pour contribuer à la **réduction des gaz à effet de serre**.

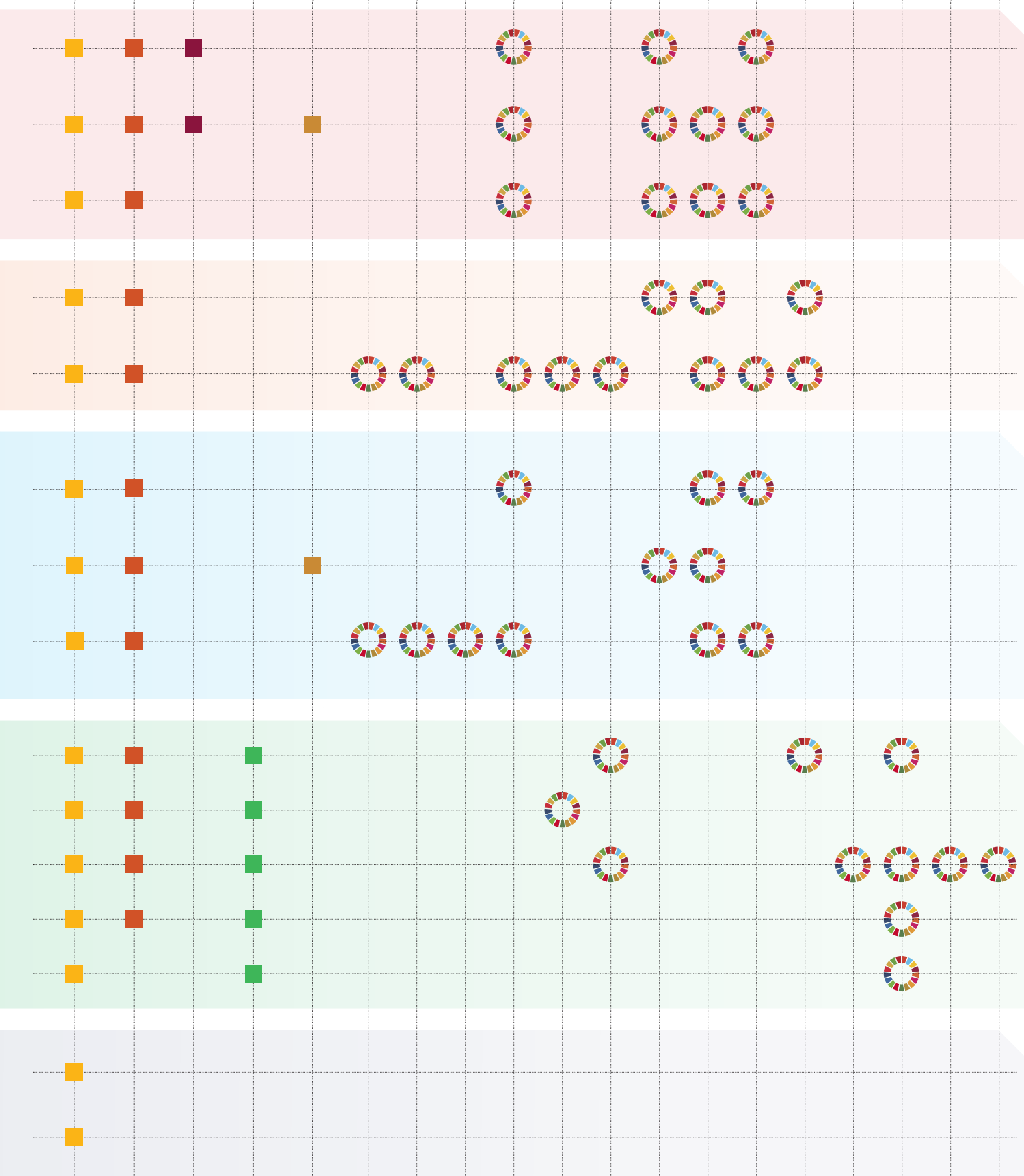


Contribuer au développement du marché financier pour appuyer le financement de l'économie

- 5.1. Contribuer à l'accroissement de la part du marché financier dans le financement de l'économie.
- 5.2. Contribuer à la diversification des instruments financiers.

Impacts ciblés

ODD ciblés

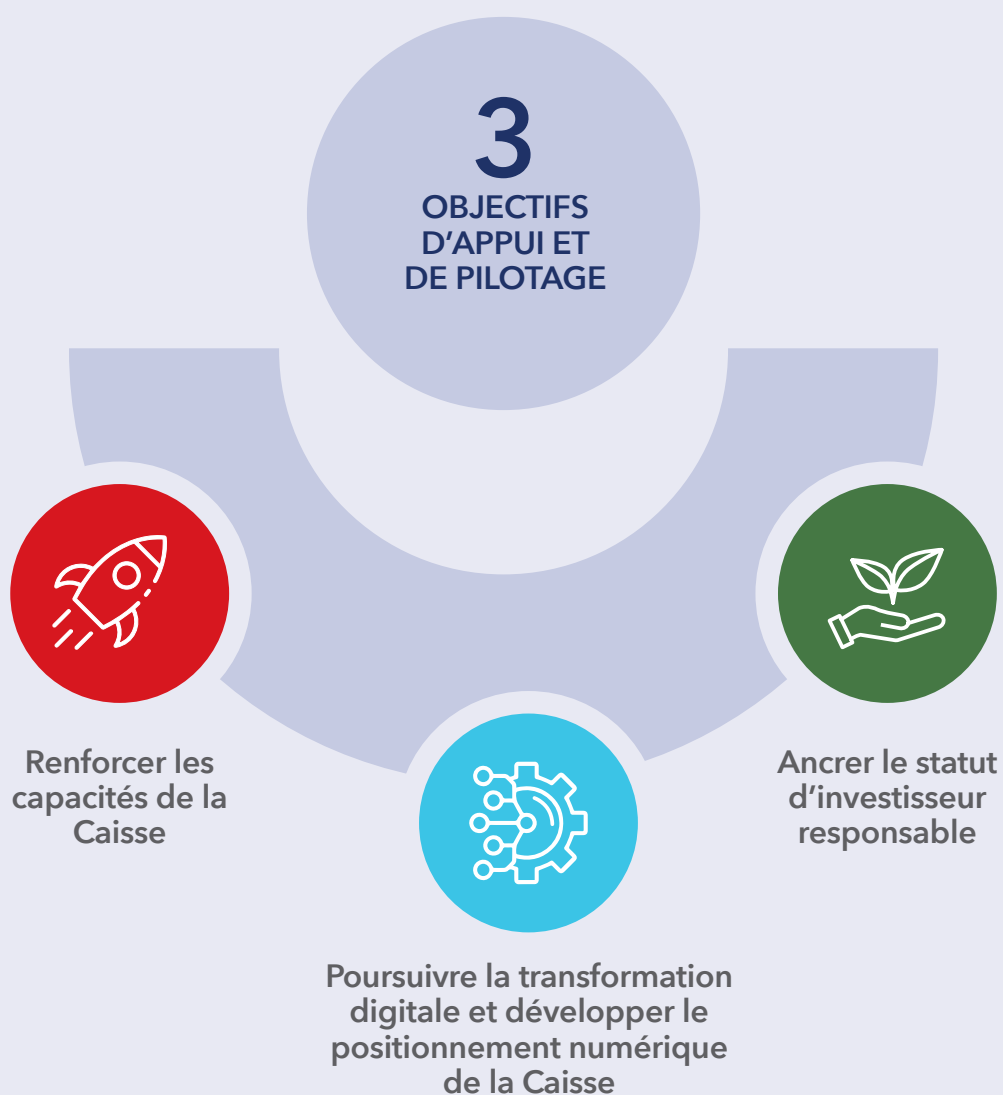


Pour piloter et appuyer la mise en œuvre de la stratégie 2021-2025,

3 objectifs d'appui et de pilotage

ont été identifiés.

Toutes les activités d'organisation et de support se sont articulées autour:





PARTENARIATS

Accords de partenariats

Date de la signature

Signature d'une convention de partenariat avec le Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET)

07/06/2022



Signature d'un protocole d'accord avec l'IGPPP pour l'amorçage de 5 projets PPP

30/06/2022



Signature d'un Mémorandum d'intention avec la Commune de Hammam-Lif

16/09/2022



Signature d'une convention de partenariat avec l'APII

10/10/2022



La CDC tunisienne, le groupe CDC France et l'Agence Française de Développement renouvèlent leur protocole d'accord

21/11/2022



Objet de l'accord de partenariat

La CDC a signé une convention de coopération en matière de développement durable avec le CITET dans le but de permettre aux deux institutions jouant un rôle prédéterminant dans le domaine du développement durable, de la transition énergétique, l'adaptation et atténuations relatives aux changements climatiques, et de l'éco-entrepreneuriat.

La CDC et l'Instance Générale de Partenariat Public Privé (IGPPP) ont signé un protocole d'accord, au siège de l'Instance à la Présidence du Gouvernement dans le cadre de l'amorçage de 5 projets PPP. Cet accord instaure un partenariat stratégique entre les deux institutions qui permettrait de travailler conjointement sur la mise en œuvre du projet de soutien à la préparation des projets PPP via la ligne d'amorçage objet du mémorandum d'entente du 18 septembre 2018.

La CDC et la Municipalité de Hammam-Lif ont signé un Mémorandum d'intention (MoU) pour établir un partenariat stratégique qui permettrait de travailler conjointement sur la mise en œuvre d'un projet économique, écologique, touristique, culturel, sportif et social intégré autour du mont Boukornine.

La CDC et l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation ont signé une convention de partenariat qui prendra en considération la mesure 39 « Instaurer un label unifié et un slogan « Made in Tunisia » figurant sur tous les produits tunisiens » qui se rattache à l'axe de simplification des procédures et la promotion des exportations, et se propose ainsi d'améliorer la portée de l'image du « Made in Tunisia » à l'étranger.

La Caisse des Dépôts Française, la Caisse des Dépôts et Consignations tunisienne et l'Agence Française de Développement ont renouvelé leur protocole d'accord visant à identifier des axes communs stratégiques et à développer les relations institutionnelles et opérationnelles.



**ACTIVITÉ
D'INVESTISSEMENT ET
D'ACCOMPAGNEMENT**



Investir dans le développement durable et dynamiser le marché financier sont nos activités cœur de métier

... 2022 a été l'année de consolidation de notre positionnement pour l'appui des PME et des startups

Sourcer des projets d'infrastructure et l'appui des transitions demeurent nos challenges



Appuyer la relance économique et le développement des entreprises innovantes, compétitives et créatrices d'emplois

La CDC a réussi le long de ses premières années d'existence à se positionner en tant qu'acteur clé dans le développement du capital investissement en Tunisie afin d'appuyer les entreprises. Plus de 26 fonds (23 fonds régionaux et 3 fonds internationaux) ont été initiés et/ou souscrits par la CDC pour répondre aux besoins des PME et des startups.

Outre le développement des activités d'investissement direct, des programmes pour apporter l'appui à l'écosystème entrepreneurial ont été structurés avec les partenaires.

Dans cette même lancée, les objectifs au titre de l'année 2022 sont :

1

Consolider le rôle d'appui au développement des PME et startups

2

Renforcer la résilience des PME et startups face aux répercussions de la crise sanitaire

3

Poursuivre le développement des activités d'appui de l'écosystème entrepreneurial



L'année 2022 a été marquée par le lancement du fonds InnovaTECH, l'investissement dans les child funds et la cueillette des premiers impacts du programme Flywheel.





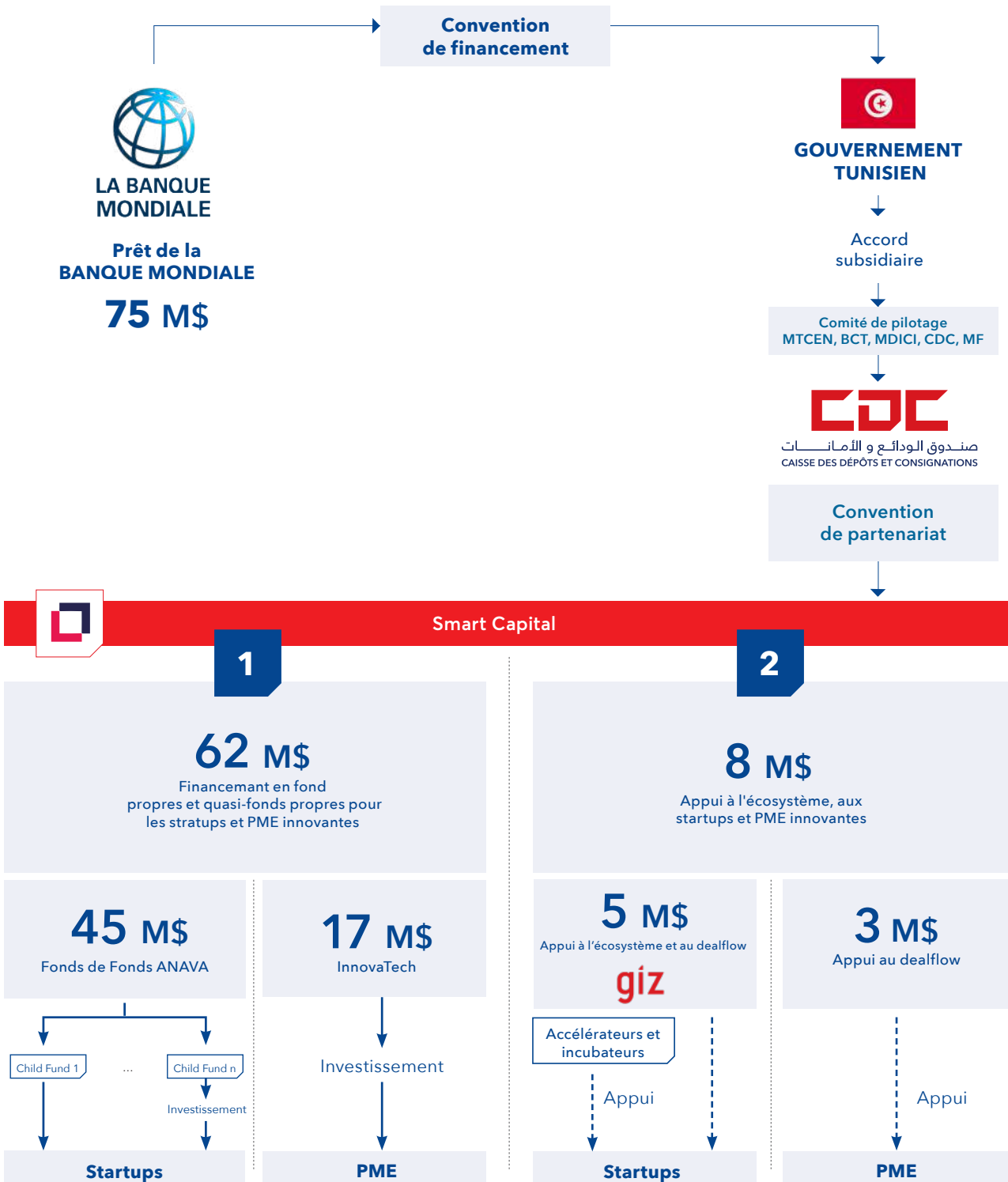
LES RÉALISATIONS DU PROGRAMME STARTUPS ET PME INNOVANTES VONT BON TRAIN !

Le projet Startups et PME Innovantes, financé par la Banque Mondiale, vise à catalyser la création et le développement des startups et PME innovantes tout en stimulant les perspectives économiques et d'emploi.

Le projet est exécuté par la CDC, en collaboration avec Smart Capital et cible la création d'entités-clés chargées de la mise en place d'un pipeline viable pour les investissements futurs.

Il s'articule autour de deux composantes majeures :

- 1/ Financement par des fonds propres et quasi-fonds propres pour les startups et PME innovantes
- 2/ Appui à l'écosystème et à l'entreprise pour les startups et PME innovantes.



L'année 2022 a été marquée par le lancement du fonds InnovaTECH qui a été pensé pour consolider le rôle d'appui au développement des PME. La CDC est le premier bailleur et sponsor du Fonds. Son rôle inclut la coordination de l'ensemble des aspects fiduciaires du projet.

Dédié aux PME innovantes, porteuses de croissance, InnovaTECH est un fonds d'investissement spécialisé d'une taille de 125 MTND, qui cible les PME ayant des programmes de développement incluant des investissements dans l'innovation et des technologies dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la FinTech, de l'énergie renouvelable, de l'AgriTech, de l'industrie 4.0, des TIC, de l'électronique, du big data, de l'intelligence artificielle, de l'analyse, des médias, du commerce électronique et de toute technologie qui permettraient une transformation digitale.



Additionnalité financière



Création d'emplois durables



Montée en valeur ajoutée

Le Fonds investit en fonds propres et quasi-fonds propres avec des tickets compris entre 1 et 2,5 MTND en premier « round » et pouvant atteindre 7 MTND en « follow-on ». Le Fonds fonctionne en co-investissement, et vise la mobilisation du secteur privé afin de parfaire les schémas de financement des projets.

En fin 2022, les réalisations suivantes sont à noter :

3

appels de fonds de Smart Capital à la CDC avec un montant de **2,6 M€** (17% de la souscription de la CDC)



5

accords pour des PME avec un montant de **9 MTND**



Événement

Lancement Fonds InnovaTECH

Date

23/02/2022

Objet

Lancement officiel du Fonds de Capital Développement dédié aux PME Innovantes à forte croissance «InnovaTECH», lors d'un événement organisé par la CDC et Smart Capital en partenariat avec la Banque Mondiale, marquant le début de la période d'investissement après la mise en place des organes de gouvernance du fonds.





Le fonds de fonds ANAVA vise à permettre aux acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat innovant d'accéder aux financements dont ils ont besoin pour se développer. Le Fonds des Fonds a une taille cible de 100 millions d'euros et vise à investir dans plus de 13 fonds d'investissement dédiés aux startups à chaque stade de développement (Seed Stage, Early Stage et Late Stage).

En fin 2022, le fonds de fonds présente les réalisations suivantes :

En 2022, le fonds de fonds ANAVA a continué son avancée de manière graduelle mais assurée.

60 M€

Taille actuelle du fonds ANAVA

4,5 M€

2 appels de fonds de Smart Capital à la CDC avec un montant de 4,5 M€ (11% de la souscription de la CDC)

5

Accords pour des child funds

2

Childs funds investis

- Engagement d'Anava dans ces deux fonds est de 11.2 M€ dont 3 M€ sont déjà libérés
- Un fonds local et un fonds regional
- Un fonds early stage et un fonds late stage

127

Startups ciblées par ces 5 fonds

Le programme Flywheel financé par la Banque Mondiale et la GIZ vise à soutenir les startups et les SSO grâce à 4 instruments :

Les instruments de soutien aux SSO

- DEAL (Don d'Encouragement au Lancement) : Un appui financier (60% Subvention directe et 40% Subvention remboursable) destinée aux SSOs existantes pour couvrir les coûts de lancement de nouveaux programmes d'incubation et d'accélération.
- SAIL (Subvention Aux Accélérateurs & Incubateurs Labellisés) : Une subvention pour soutenir les SSOs existantes certifiées dans l'atteinte d'indicateurs clés de performance prédéterminés.

Instruments de soutien aux startups

- AIR : Un instrument financier visant le développement de la 1ère version du produit, le «proof of concept».
- AIR² : Un instrument financier (subvention) bridge pour les startups en «Seed Stage» afin de les préparer à des levées de fonds plus importantes.

Flywheel... 2022 est l'année des premiers impacts d'une offre différenciée d'instruments selon les besoins des PME et startups innovantes

Flywheel

4,6
MTND

96
Startups

106
Bénéficiaires

10
SSO

Fait marquant

Première souscription d'ANAVA dans le fonds 216 capital Fund I



216 **Capital**

25/05/2022

Souscription à hauteur de 6 millions d'Euros au "216 Capital Fund I", premier fonds sous-jacent d'ANAVA et premier fonds d'investissement spécialisé (FIS) géré par la société de gestion "216 Capital Ventures".

Deuxième souscription d'ANAVA dans le fonds Silicon Badia



Silicon **Badia**

15/07/2022

Deuxième souscription dans le fonds sous-jacent, Badia Impact Squared Fund (BIF2) géré par Silicon Badia à hauteur de 5,2 millions de dollars.





➤ RENFORCER LA RÉSILIENCE DES PME ET STARTUPS FACE AUX RÉPERCUSSIONS DE LA CRISE SANITAIRE DEMEURE D'ACTUALITÉ

Dans le cadre de l'effort national d'appui à la résilience du tissu de PME et des entreprises de taille intermédiaire impactées par la crise COVID 19, la CDC a entrepris la structuration de plusieurs initiatives d'investissement. Ces dernières, outre leur complémentarité, couvrent un large spectre de cibles.

En 2022, et en dépit d'un environnement peu favorable à la levée de fonds, la CDC a poursuivi les efforts avec l'appui de ses partenaires pour opérationnaliser et développer ses différentes initiatives.

Le fonds relais, en cours de levée de fonds et d'une **taille cible de 100 MTND**, offre une solution de sortie aux autres fonds d'investissement ou SICARs (cash-out) et une opportunité de développement aux PME (cash-in).

La CDC a œuvré à intégrer ce fonds au niveau de la deuxième vague de mesures issues du dialogue public privé initié par le ministère de l'économie et de la planification pour l'amélioration du climat des affaires. Cette proposition a été approuvée parmi les mesures prioritaires.

Le fonds impact, également en cours de levée de fonds par la CDC gestion, a lui aussi été approuvé parmi les mesures. Ce fonds a permis d'offrir des **tickets d'investissement allant de 0,1 MTND à 1 MTND** avec des cibles d'impact socio-économiques prédéterminées outre le ciblage du rendement.

La CDC a, par ailleurs, œuvré en 2022, en concertation avec la Banque Mondiale, pour intégrer une partie du fonds IMPACT au projet du Corridor Économique Kasserine-Sidi Bouzid-Sfax.



5 fonds d'urgence proposés en 2020 en réponse aux besoins impérieux édictés par la conjoncture de crise sanitaire :

- La ligne santé
- Le fonds relais
- Les fonds dédiés aux PME :
 - / Le fonds impact
 - / L'initiative aspire
 - / L'initiative empower

Par ailleurs, **l'initiative aspire**, a fait l'objet d'un fort engouement. Cette initiative est destinée à la souscription à des fonds de restructuration offrant des tickets d'investissement allant de 1 MTND à 5 MTND.

La CDC a souscrit, à deux fonds opérationnels, en l'occurrence :

Le fonds inkadh géré par MAC Private Management. D'une taille de 50 MTND dont **18 MTND ont été souscrits par la CDC**. 7 projets ont eu un accord de financement d'un montant de 28 MTND dont 4 ont été investis d'un montant total de 16,5 MTND.

Le fonds mourafek géré par ZITOUNA CAPITAL. D'une taille cible de 40 MTND. Les souscriptions ont atteint 34 MTND dont **10 MTND souscrits par la CDC**. 13 projets ont été approuvés dont 6 ont été investis d'un montant total de 15,4 MTND.

Aussi, la Commission de Surveillance de la CDC a approuvé **la souscription à hauteur de 8 MTND** dans un nouveau fonds de restructuration d'une taille cible de 50 MTND avec un premier closing de 20 MTND.

Il est aussi à souligner que le **fonds empower** a été scindé en deux catégories : la première catégorie a été révisée pour la mise en place d'une ligne de financement de taille 200 millions de dinars, dédiée à la souscription aux fonds d'investissement de restructuration et de relance des PME, et pour la deuxième catégorie du fonds les efforts de levées de fonds avancent bon train malgré les difficultés rencontrées.

➤ ENLIEN... LA RÉCOLTE DES FRUITS D'UN TRAVAIL DE CINQ ANS



Le programme Entrepreneuriat et Lien social en Tunisie (EnLien) a été clôturé en octobre 2022. Il a permis de financer les programmes de cinq initiatives entrepreneuriales à travers l'octroi des subventions totalisant 3,9 M€.



Carthage Business Angels
300 000 €



Réseau Entreprendre
300 000 €



Initiative Tunisie
900 000 €



Afkar
961 731 €



ENDA Inter Arabe
1 400 000 €

Ce projet soutient entre autres la création de PME par un financement en prêts d'honneur.

Le mécanisme du **prêt d'honneur** est un dispositif financier qui vise à soutenir les entrepreneurs et les créateurs d'entreprises en leur fournissant un prêt à taux zéro.

Contrairement aux prêts traditionnels, le prêt d'honneur ne nécessite généralement pas de garanties matérielles, mais repose plutôt sur la confiance accordée à l'emprunteur et sur la viabilité de son projet.

L'objectif principal du prêt d'honneur est de faciliter l'accès au financement pour les porteurs de projets qui ne disposent pas des garanties ou des fonds propres suffisants pour obtenir un prêt bancaire classique.



EnLien est un programme qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Jeunesse, Entrepreneuriat et Numérique en Tunisie » lancé en 2018. Financé par l'Agence Française de Développement, mis en œuvre par la CDC avec l'assistance technique d'Expertise France, son objectif est de renforcer l'expertise des initiatives publiques et privées en matière d'accompagnement de l'entrepreneuriat.

La CDC vise à travers ce programme à contribuer à la résorption du chômage et plus particulièrement celui des jeunes et des femmes.

Trois composantes

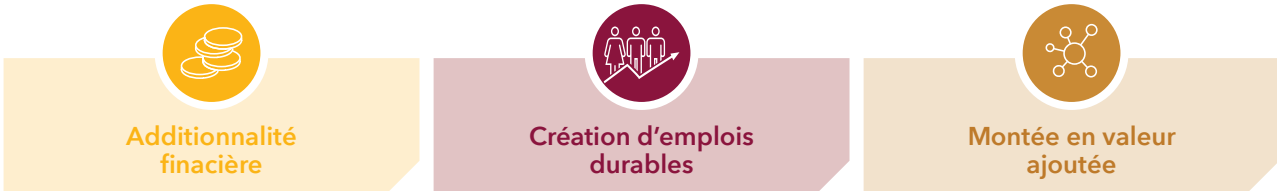
1. Financer cinq initiatives entrepreneuriales
2. Assister la CDC à développer ses actions en faveur de l'entrepreneuriat
3. Accompagner la CDC et l'APII dans la définition d'un projet de structuration et de renforcement du réseau national des pépinières publiques





En ce qui concerne l'impact sur l'additionnalité financière, le prêt d'honneur joue un rôle essentiel. En effet, il peut compléter les financements traditionnels en offrant une source supplémentaire de capitaux, ce qui permet aux porteurs de projets d'obtenir le montant total nécessaire pour la réalisation de leur entreprise. De cette manière, le prêt d'honneur encourage l'additionnalité financière en comblant les écarts laissés par les autres formes de financement, favorisant ainsi la concrétisation de projets qui autrement pourraient ne pas voir le jour faute de fonds suffisants.

À travers leurs programmes, les cinq initiatives ont permis de créer des **impacts** en termes de :



➤ RÉALISATIONS DU PROJET ET IMPACTS



Témoignages

Témoignage de l'AFD

« Le programme ENLIEN, qui au bout de 48 mois d'exécution a dégagé un résultat assez remarquable et a permis l'accompagnement de près de 3 000 entrepreneurs, suivi d'environ 500 projets dont 309 financés directement par le projet et plus de 2 000 emplois ont été créés. ENLIEN a touché l'intégralité des régions ».

M. Yazid Safir, Directeur de l'AFD en Tunisie

Témoignage AFKAR



Grâce à **EnLien**, nous avons pu accompagner **209 projets et 336 entrepreneurs**.

Ce programme nous a permis d'avoir les ressources nécessaires pour recruter une des meilleures équipes pluridisciplinaires sur Tunis, un pool d'experts locaux et internationaux pour monter un programme d'accompagnement entrepreneurial et coacher efficacement les entrepreneurs.

Nous avons pu promouvoir des opportunités uniques aux jeunes qui ont rêvé de lancer leurs projets sur des bases solides. Notre programme d'accompagnement et de financement a également permis de renforcer les capacités de projets déjà en activité et qui voulaient scaler leurs business.

Après 4 ans d'activité, le programme d'incubation **Afkar** est maintenant reconnu pour être l'initiative où on peut, en plus d'être formé, lancer et incorporer son projet après 6 mois d'accompagnement.

EnLien a contribué à l'incorporation légale de **92 projets**.

Un des points forts du programme EnLien est la proximité/disponibilité de l'équipe projet qui a toujours répondu présente à toutes les demandes et qui a su montrer de l'agilité pour faire évoluer le contrat afin de mieux subvenir aux besoins croissants des projets innovants.

L'équipe Afkar

Fait marquant

Cérémonie de clôture du projet EnLien « Entrepreneuriat et Lien social en Tunisie »

Date

27/10/2022

Objet

Une cérémonie de clôture s'est tenue au palais de Ksar Said, en présence de l'Ambassadeur de France en Tunisie, M. André Parant et les différentes parties prenantes du projet.





FAST... SUCESSEUR DU PROGRAMME ENLIEN QUI CIBLE LES FEMMES ET DIFFÉRENCIE LES APPUIS EN FONCTION DES BESOINS SPÉCIFIQUES DES ENTREPRENEURES



Le programme Femmes et Accélération pour les Startups et TPE (FAST) s'inscrit dans la continuité du programme EnLien et vise à soutenir des initiatives entrepreneuriales dans la réalisation des programmes d'accélération de startups et TPE, et à accélérer le développement des programmes d'incubation pour des femmes entrepreneures.

Le programme FAST est financé par l'Agence Française de Développement et mis en œuvre par la CDC avec l'assistance technique d'Expertise France prévoit un budget de 4,6M€, pour réaliser et atteindre trois objectifs :

1. Soutenir des programmes d'accélération permettant un effet de levier financier en finançant l'appui technique proposé par des accélérateurs qui apporteront un financement sous forme de participation en capital, prêt ou toute autre modalité pour les bénéficiaires finaux du programme.
2. Soutenir les programmes d'incubation des structures d'accompagnement d'initiatives entrepreneuriales portées exclusivement par des femmes et en région hors du grand Tunis.
3. Soutenir des programmes permettant de renforcer la création de liens entre les startups/TPE/PME et les ETI/GE.



A propos de FAST

"... FAST a joué un rôle de facilitateur dans le « réseautage » lors de l'étape d'appel à candidatures et de sélection. Il nous a permis d'accéder à un écosystème de start-ups plus large, d'accélérateurs et d'investisseurs. D'autre part, faire partie de FAST permet d'offrir une durée d'incubation adaptée à des projets produits de manière personnalisée ; soit 6 mois de plus que la première cohorte qui ont manqué pour atteindre tous les objectifs. Enfin, FAST fournit un soutien précieux en termes de guide de structuration, d'appel à projet, de types de projets et de conseil. De ce fait, tout cela contribue à rendre ACTinCube incontestablement productif, innovant et socialement responsable en donnant un sens à la technologie et à l'entrepreneuriat tunisien..."

Actia ES

" Connect'Innov et la CDC : Un partenariat de qualité au service de l'écosystème HealthTech tunisien ... Grâce à ce programme, Connect'Innov s'est fixé comme principal objectif de contribuer au développement d'une filière HealthTech tunisienne innovante et internationalisée. Pour atteindre cet objectif, la structure a démarré par une rencontre de l'écosystème HealthTech, pour mieux analyser la situation du secteur, ses points forts et ses points d'efforts, avant d'enclencher sur 4 cohortes d'accompagnement pour 20 startups/PMEs en phase d'accélération..."

Connect'Innov

"...FAST a permis à RedStart Tunisie de lancer le programme Women Go Green, notre 1er programme dédié 100% aux femmes entrepreneures dans les régions et en plus focalisant sur l'économie verte et circulaire, l'un des secteurs phare sur lequel se positionne notre accélérateur..."

RedStart

"... FAST nous a permis d'accéder à des ressources supplémentaires qui nous ont permis de développer de nouveaux programmes pour les entrepreneurs. Cela nous a également aidé à mieux structurer nos activités et à améliorer nos pratiques.

... ScaleUP Tunisia à travers le projet FAST a eu un impact très positif sur les entrepreneurs que nous accompagnons. Grâce aux financements reçus, nous avons pu leur offrir des services de qualité supérieure, notamment en termes de formation, de mentorat et d'accès aux réseaux professionnels"

Flatólabs

L'open innovation, un nouvel état d'esprit qui fait son chemin...

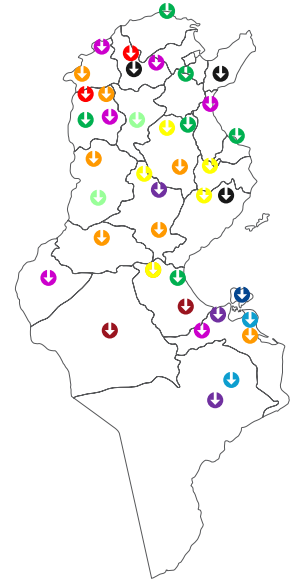
4

initiatives ont été retenues pour appuyer les programmes d'accélération



11

initiatives ont été retenues pour appuyer des programmes d'incubation



3

Initiatives ont été retenues pour renforcer la création de liens entre les startups, TPE, PME et les ETI/GE



Opportunités entrepreneuriales

« La CDC est un acteur clé de l'écosystème, soutenant activement les PME, les startups, et les opportunités économiques pour les femmes, notamment dans les régions, grâce à des programmes dédiés et des mécanismes de financement spécifiques.»

Mme Néjia Gharbi, Directrice Générale de la CDC

OPEN Innovation

« La création de liens entre grands groupes et startups est essentielle pour stimuler le développement de solutions innovantes et créer de nouvelles opportunités. Les grands groupes apportent leur expertise et leur vaste réseau, tandis que les startups apportent leur technicité, leur agilité et leur créativité. »

M. Yazid Safir, Directeur de l'AFD en Tunisie



➤ Mais aussi ...

Fait marquant

9^{ème} édition du Salon de l'Entrepreneuriat : Riyeda

Date

15/03/2022

Objet

L'appui à l'entrepreneuriat est un axe sur lequel la CDC a beaucoup contribué à travers différents programmes et actions. La CDC renouvelle sa participation au salon de l'entrepreneuriat Riyeda.



Fait marquant

La CDC, partenaire institutionnel du Forum économique de la Francophonie

Date

22/11/2022

Objet

La CDC a été représentée par sa directrice générale Mme Néjia Gharbi, qui a mis en avant le rôle de la caisse tunisienne, investisseur d'intérêt général dans la dynamisation de l'écosystème entrepreneurial via notamment la mise en place des mécanismes de financement dédiés aux startups et PME notamment dans les régions mais aussi durant les périodes de crises.



Participation à des événements en partenariat avec les organisateurs

Fait marquant

Trophée de la Femme Manager de l'année 2022

Date

22/06/2022

Objet

La cérémonie de la remise du Trophée de la Femme Manager de l'Année « TFMA 2022 » a pour vocation la promotion du leadership économique au féminin, de mettre en lumière des parcours exceptionnels de femmes servant de modèles aux jeunes générations et de souligner la contribution déterminante de ces femmes managers dans l'évolution et la modernisation de la Tunisie.



Fait marquant

7^{ème} édition des Femmes Entrepreneures de Tunisie

Date

30/09/2022

Objet

Femmes Entrepreneures de Tunisie vise à encourager l'entrepreneuriat et à valoriser les jeunes femmes entrepreneures dans sept secteurs : l'agri-business, l'artisanat, les services et TIC, l'industrie, l'innovation et la culture.

Le trophée prix CDC a été décerné à la lauréate de la catégorie artisanat. La gagnante, Mme Ahlem Chortani, est la fondatrice d'IMA design, entreprise de décoration d'intérieure spécialisée dans l'eco-design sur la région de Kébili.





Renforcer l'infrastructure au profit du développement et d'une économie plus compétitive et inclusive

De grandes attentes sont attendues en termes de contribution à la mise en œuvre des plans et grands projets structurants à même de transformer l'économie vers plus de compétitivité et de permettre une meilleure inclusion sociale grâce au développement des infrastructures d'accès, de mobilité et des services de base.

La Caisse s'est assignée l'objectif de **se positionner en tant que catalyseur pour libérer les projets d'infrastructure socio-économiquement impactants notamment par voie de PPP.**

Pendant l'année 2022, 2 objectifs ont été mis en avant :

1

Sourcer des projets d'infrastructure

2

Amorcer les projets en PPP



UNE LIGNE D'AMORÇAGE POUR APPUYER LA STRUCTURATION DES PROJETS PPP



En juin 2022, un protocole d'accord entre la CDC et l'IGPPP a été signé, pour instaurer un partenariat stratégique entre les deux institutions dans l'objectif est de travailler conjointement sur **la mise en œuvre du projet de soutien à la préparation des projets PPP**. Il met en place ainsi un cadre d'appui aux institutions et organismes publics pour la préparation des projets d'infrastructures susceptibles d'attirer les ressources financières publiques et privées.

La CDC contribuera au fonds d'appui au partenariat public-privé, fonds spécial créé par la loi des finances 2022 et géré par l'IGPPP à hauteur de 5 millions de dinars.

Ce fonds va **soutenir le développement d'un nombre important de projets et créer des opportunités d'investissement dans une classe d'actif** qui est au cœur de la mission de la CDC et de sa stratégie. Selon les estimations actuelles, une trentaine de projets représentant plus de 3 000 MTND d'investissement pourrait bénéficier de l'intervention du fonds durant le premier plan quinquennal. Ce chiffre pourrait doubler voire tripler à l'horizon de 10 ans.

Le fonds va permettre de **réaliser une structuration et des études des projets d'une grande qualité** et donc améliorer la qualité de ces derniers et réduire les risques associés pour un investisseur comme la CDC.

L'identité des donateurs va être rappelée dans l'ensemble des documents et sa communication sera financée par le fonds ce qui permettrait d'augmenter la visibilité de l'action de la CDC à l'échelle nationale et internationale.

La CDC en tant que donateur va participer ainsi à la définition des critères de priorisation et de sélection et favoriser donc les projets qui correspondent le mieux à sa mission d'acteur clé dans le développement des infrastructures du pays.

Fait marquant

**Side Event TICAD8
Le Financement en
Equity en Afrique :
Un Vecteur de
Reprise**

Date

26/08/2022

Objet

La CDC a organisé sous la cotutelle du ministère de l'économie et de la planification et du ministère des finances, un événement parallèle en marge de la 8^{ème} Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 8 Tunisia 2022) autour du thème « Le Financement en Equity en Afrique : Un vecteur de reprise » qui a réuni des représentants de haut niveau et des experts du Private Equity pour analyser et donner leur vision quant à la reprise post covid.





Accompagner la transformation digitale et technologique vers une réduction de la fracture numérique et une plus haute valeur ajoutée de l'économie

Consciente de l'importance stratégique de la transformation digitale et technologique, la CDC a priorisé sa contribution à la mise en œuvre des stratégies nationales en la matière favorisant une plus haute valeur ajoutée et la réduction de la fracture numérique.

Au cours de l'année 2022, deux objectifs ont été privilégiés :

1

Consolider le rôle de la CDC dans l'appui des technopôles

2

Adopter une démarche de prospection active pour identifier les projets favorisant l'innovation technologique et digitale





La CDC a œuvré, en 2022, à développer son positionnement en tant que catalyseur pour le financement des technopôles. À ce titre, la Caisse a investi depuis sa création un montant global de 16,23 millions de dinars dans 6 technopôles répartis comme suit :

Nomination	Région	Spécialisation	Enveloppe Globale d'investissement	Participation de la CDC
Technopôle de Sfax	Sfax	TIC & Multimédia	97 MTND	4 MTND
Novation City	Sousse	Innovation & TIC	221 MTND	8 MTND
Biotech Sidi Thabet	Sidi Thabet-Ariana	Biotechnologie	178 MTND	1 MTND
CIT Médenine	Médenine	Industrie & Technologie	68 MTND	0,850 MTND
Polytech Gabès	Gabès	Industrie & Technologie	3,3 MTND	0,380 MTND
Ecopark	Borj Cédria-Ben Arous	Energie	50 MTND	2 MTND
			Total	16,23 MTND

Une participation active dans les évènements pour sourcer des projets

Fait marquant

Participation de la CDC à « TUNISIA TICAD INNOVATION 2022 »

Date

02/09/2022

Objet

Dans le cadre des évènements parallèles officiels de la 8^{ème} édition de TUNISIA TICAD INNOVATION 2022 baptisée « Carrefour des Affaires et de l'Innovation en Afrique ». La CDC, est intervenue au panel intitulé « Le financement participatif des startups et de l'innovation une dynamique d'investissement en Afrique à l'heure du digital » mettant en avant le projet Startups et PME Innovantes financé par la Banque Mondiale.



Fait marquant

FITA 2022 «Financing Investment and Trade in Africa»

Date

25/05/2022

Objet

La CDC a participé à la 5^{ème} édition de la FITA 2022 "Financing Investment and Trade in Africa", une occasion pour rechercher des opportunités d'investissement grâce à son réseau de des Caisses africaines consoeurs africaines.





JousourINVEST.tn est une initiative pionnière dans le domaine du capital-investissement en Tunisie, qui a vu le jour en 2020 grâce à la collaboration entre des acteurs majeurs du paysage économique et financier tunisien, à savoir la CDC, la BMVT et l'ATIC, avec le soutien financier du programme USAID Tunisia JOBS.



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

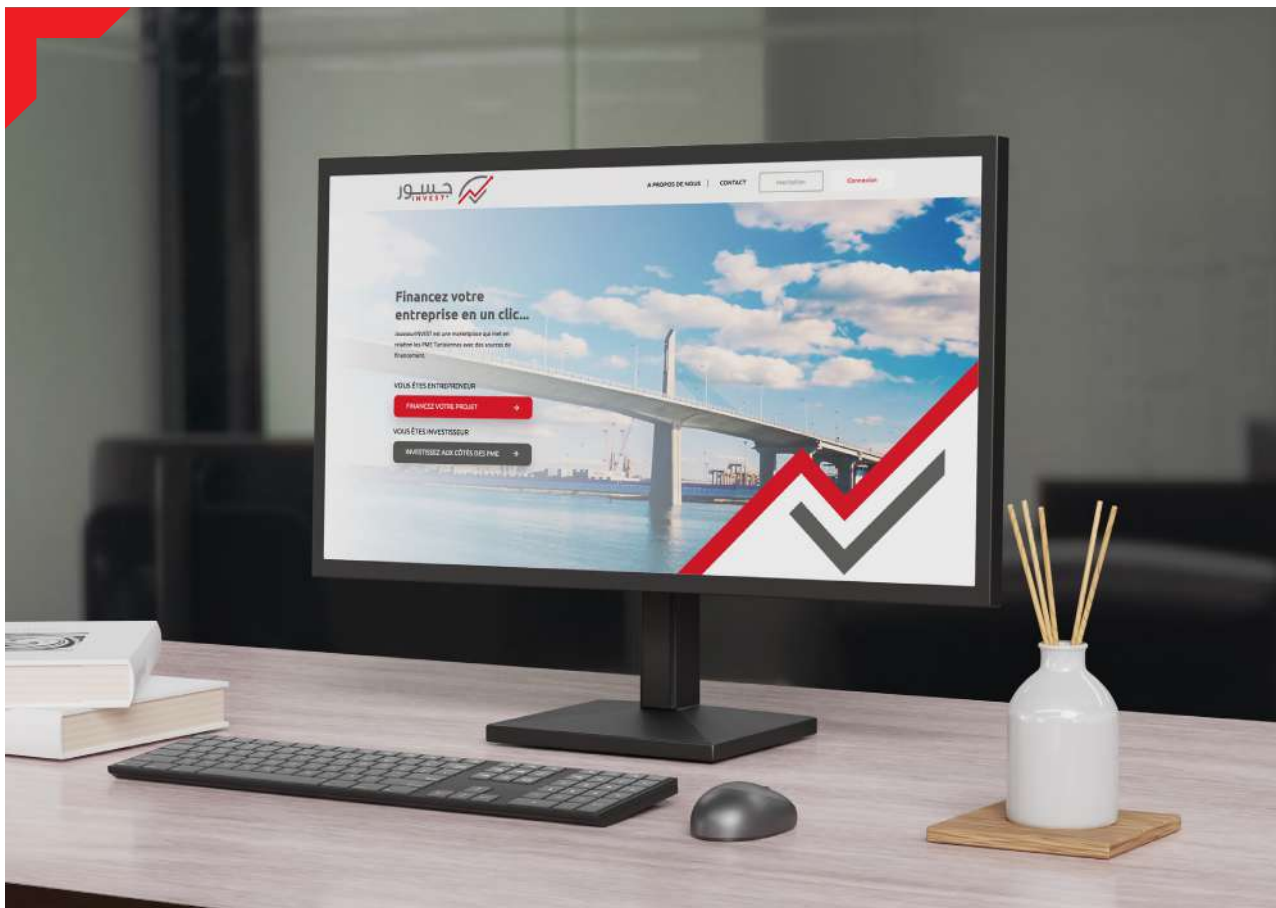
CDC
صندوق الودائع والأمانات
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ATIC
Association Tunisienne des Investisseurs en Capital



La plateforme digitale offre une **solution innovante** qui joue le rôle d'une marketplace pour répondre aux besoins de financement en capital des entreprises tunisiennes, en particulier en ces temps de crise économique. Elle facilite la mise en relation entre les grandes entreprises, les PME et les startups à la recherche de financement en capital et les investisseurs cherchant des opportunités d'investissement.

JousourINVEST.tn se distingue par une **approche novatrice** de la levée de fonds en capital, utilisant des outils technologiques de pointe. Les entreprises peuvent présenter leur projet aux investisseurs de manière claire et concise, en leur fournissant toutes les informations nécessaires, tandis que les investisseurs peuvent examiner ces projets et sélectionner ceux qui correspondent le mieux à leurs objectifs. La plateforme propose une interface utilisateur ergonomique et facile à utiliser, permettant aux investisseurs et aux entrepreneurs d'accéder aisément à une large gamme d'outils de recherche et de filtrage.





Grâce à cette plateforme, **les entreprises peuvent bénéficier d'une plus grande visibilité** et d'un accès à un plus grand nombre d'investisseurs, tandis que **les investisseurs peuvent accéder à une sélection de projets qualifiés et bénéficier d'un processus d'investissement simplifié**. JousourINVEST.tn cherche constamment à innover et à développer d'autres besoins en tenant compte des besoins de ses utilisateurs. D'ailleurs, la marketplace a fait l'objet de plusieurs améliorations en 2022.

Afin de mieux satisfaire les attentes des utilisateurs et leur offrir une meilleure expérience, la Caisse et ses partenaires ont évalué l'expérience depuis le lancement de la plateforme pour en proposer une nouvelle version. Parmi les changements phares, **l'automatisation du matching entre spécificités du dossier d'investissement et la stratégie d'investissement des fonds d'investissements et des investisseurs en général a été introduit**.

Ainsi, la mise en contact est plus intelligente et de plus en plus précise permettant de maximiser les opportunités de financement. De plus, cette nouvelle version offre une optimisation fonctionnelle et une amélioration de l'usage technique en tant qu'outil d'aide à la décision.

Intitulé	Chiffres (2022)	Total au 31-12-2022
Investisseurs inscrits	9	66
PME inscrites en 2022	93	2 960
Startups labellisées	100	511
Dossier d'investissement	98	512
Total financement	159,439 ^{MTND}	5 128 ^{MTND}
Capitaux demandés	95 ^{MTND}	3 988 ^{MTND}
Dettes demandés	64 ^{MTND}	1 140 ^{MTND}
Dossier cash-out	23 ^{dossiers}	36,684 ^{MTND}

Matching

La startup Kaco, spécialisée dans la fabrication de moteurs écologiques, a matché avec un investisseur UGFS North Africa grâce à notre marketplace.



Présentation

M. Mohamed Ali Salmi (Fondateur de Kaco) : «Grâce à JousourINVEST, nous avons pu rencontrer notre premier investisseur, UGFS, et financer non seulement notre prototype, mais également commercialiser notre produit avec notre marque Looh.tn. Nous allons encore candidater à travers JousourINVEST pour commercialiser le scooter et concrétiser notre vision.»



Matching

CDC Gestion, a été séduite par l'engagement de Green Hill Resorts en faveur du développement durable et son respect de l'environnement.



Présentation

M. Faiez Rouissi (General Manager de Green Hill) : «Pour réaliser un tel concept, nous avons eu besoin de beaucoup d'argent. Tout ce que nous avons eu comme financement a été investi dans ce projet et à un certain moment, nous avions besoin d'un complément. C'est pour cette raison que je me suis inscrit sur la plateforme JousourINVEST. Grâce à cette marketplace, la CDC Gestion a pris contact avec nous pour nous compléter une partie de notre financement et nous permettre de finaliser ce projet.»



Fait marquant

Organisation d'un workshop : «JousourINVEST, la marketplace digitale pour le financement des PME »

Date

26/06/2022

Objet

À l'occasion du Tunisia Digital Summit consacré à la transformation digitale, un workshop a été organisé sous le titre "JousourINVEST, la marketplace digitale pour le financement des PME". Cette rencontre a été l'occasion pour les participants de découvrir la plateforme JousourINVEST en détails et de comprendre son rôle crucial dans le financement des PME en Tunisie. Le workshop a été un moment clé pour les acteurs de l'écosystème de financement en Tunisie. Il a permis aux participants de mieux comprendre les enjeux du financement des PME et de découvrir une plateforme innovante et efficace pour répondre à ces enjeux. L'évènement a également été l'occasion pour les participants de réseauter et d'échanger des idées sur les perspectives de développement de l'écosystème de financement en Tunisie.

جسور
INVEST





Appui de la transition énergétique et écologique pour une économie sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques

Investir pour appuyer la transition énergétique représente l'une des priorités d'investissement de la Caisse. Cette orientation offre non seulement une additionnalité sur le plan de l'impact climatique et la contribution à l'atteinte des objectifs nationaux en termes d'émission de gaz à effet de serre mais aussi des avantages sur le plan du recouvrement des grands équilibres macroéconomiques ainsi que le budget de l'État compte tenu de la dépendance énergétique du pays qui ne cesse de se creuser.

Aussi, contribuer à la résolution des problématiques du stress hydrique ainsi que les problématiques environnementales impactant la qualité de vie dont la question de la gestion des déchets représentent des priorités d'investissements pour la Caisse.

Pour ce faire, la Caisse a œuvré en 2022 à réaliser des activités préparatoires pour optimiser son intervention et se positionner sur des projets appuyant la transition énergétique et écologique et permettant d'atténuer les effets du changement climatique et renforcer la résilience de l'économie pour mieux s'adapter aux dits effets.

À cet effet, les deux objectifs pour l'année 2022 ont été les suivants :

1

Innover en termes d'offre financière adaptée aux projets d'appui à la transition énergétique et écologique

2

Identifier des projets pilotes pour appuyer la transition énergétique et écologique



Concernant l'**innovation en termes d'offre financière**, la Caisse a poursuivi le processus d'accréditation du Green Climate Fund (GCF) qui permettrait de mobiliser des ressources dédiées favorisant le positionnement de la Caisse en tant que tiers de confiance catalyseur des projets d'adaptation et d'atténuation en Tunisie.

Par ailleurs, la Caisse a initié avec l'appui de la Banque Mondiale et en partenariat avec la Bourse des

Valeurs Mobilières de Tunis, un projet visant la préparation d'une éventuelle émission d'obligations vertes qui constitueraient un instrument innovant pouvant palier à la problématique de non-adéquation de l'offre financière aux projets dits verts mise en exergue par une étude de la Banque Mondiale. Cette initiative dessert par ricochet l'axe stratégique relatif au développement du marché financier en libérant le recours à ce nouvel instrument qui connaît une évolution exponentielle à l'échelle internationale.

Partant du principe que les obligations visées ne requièrent pas de dispositions légales spécifiques et pourraient être émises, dans les meilleurs délais, si les conditions techniques étaient réunies, la CDC n'a fait qu'attendre la publication du « Guide d'émission d'obligations vertes, socialement responsables et durables en Tunisie » par le Conseil du Marché Financier pour démarrer le projet.

Ce dernier a été articulé autour de deux parties :

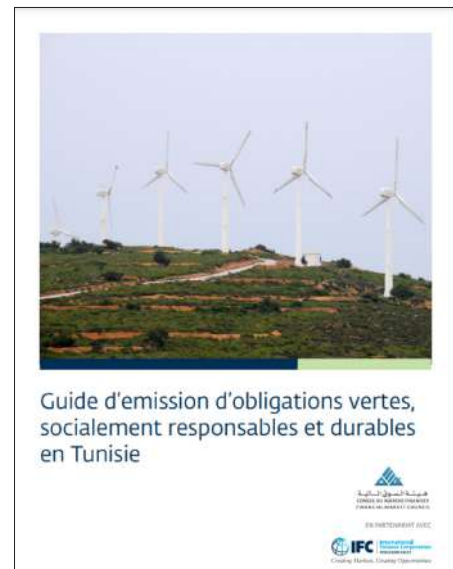
1. La préparation du cadre conceptuel pour une émission des obligations vertes,
2. L'évaluation du marché d'investissement vert ; maturité et structure de l'offre et de la demande et l'identification d'un pipeline de projet à financer par la Caisse.

Le cadre conceptuel est fin prêt et sera soumis à une revue externe. Ce dernier est le socle de toute opération d'émission puisqu'il renseigne d'une manière transparente les engagements de la Caisse, les modalités des allocations des ressources levées, de l'évaluation et de la sélection des projets éligibles¹ à être financés par des ressources levées via une émission d'obligations vertes en l'absence d'une taxonomie nationale, de la gestion des ressources levées et de reporting qu'elle envisage.

En ce qui concerne l'identification des projets suffisamment matures d'appui à la transition énergétique et écologique que ce soit d'atténuation ou d'adaptation, le projet de préparation d'émission des obligations vertes a été l'occasion pour prospecter le marché dans l'objectif de constituer un pipeline de projets alignés avec les principes d'investissement de la Caisse.

Cependant, le défi demeure d'actualité puisqu'après plusieurs entretiens avec les différents référents sectoriels, institutionnels et les bailleurs de fonds pour mieux expliciter la proposition de valeur de la Caisse, ses intentions de positionnement ainsi que les profils de projets recherchés, il n'a pas été rendu possible de recueillir des projets suffisamment matures pour qu'ils soient investis dans l'immédiat. Les facteurs constatés sont multiples.

Ils sont soit endogènes au projet tels que des considérations liées à un manque de maturité du modèle d'affaires de certains projets ou bien exogènes tels que des facteurs liés à diverses autorisations, à des problématiques foncières.



➤ Mais aussi ...

Participation active aux événements

Fait marquant

Séminaire Assainissement rural et adoption des nouvelles technologies

Date

20/05/2023

Objet

La CDC a pris part au séminaire intitulé "L'assainissement rural et l'adoption de nouvelles technologies", qui s'est tenu sous l'égide du Ministère de l'Environnement. Au cours de cet événement, des discussions ont porté sur la Station de phyto-épuration de Chebika à Tamaghza.



1- En l'absence d'une taxonomie verte, le référentiel des obligations vertes de la Caisse (green bonds Framework) explicite les catégories de projets considérés éligibles à être financés par des ressources levées via des green bonds.



Contribuer au développement du marché financier pour appuyer le financement de l'économie

Malgré les différentes initiatives engagées par l'État telles que la création du marché alternatif sur la Bourse de Tunis destiné au financement des PME ainsi que les différentes incitations proposées, la contribution du marché financier dans le financement de l'économie reste limitée.

Aussi, le marché financier est caractérisé par une faible capitalisation boursière avec seulement; 81 sociétés cotées en bourse en 2021.

En réponse au besoin de développement du marché financier et de diversification des alternatives de financement de l'économie, la CDC a visé de **poursuivre en 2022 ses activités dans le cadre du développement du marché financier conformément à sa mission.**

Parmi les leviers, la CDC, recourt notamment à :

1

Constituer un portefeuille de titres dynamiques

2

Souscrire aux FCP

3

Inciter des PME à l'ouverture de leur capital sur le marché notamment en phase d'augmentation de capital ou d'exit



Par ailleurs, la Caisse a aussi initié en 2022, comme indiqué plus haut, la prospection et la préparation d'un référentiel en vue d'une émission d'obligations vertes en tant qu'instrument financier innovant ayant pour vocation d'offrir des solutions de financement adaptées aux spécificités des investissements verts¹.




بورصة تونس
BOURSE DE TUNIS

En 2022, la Caisse a déployé une stratégie financière proactive en budgétisant **500 mille dinars** mensuellement.

Cette initiative vise à renforcer de manière substantielle son portefeuille titres, démontrant ainsi son engagement à dynamiser le marché financier et à optimiser ses ressources financières.

Les activités menées sur le marché secondaire en 2022 visant la desserte de cet axe stratégique se sont traduites par la préparation à l'arrivée à échéance de trois Fonds Communs de Placement (FCP) institutionnel souscrits par la Caisse. Cette donne a engendré le total rachat à 15,04 MTND soit 56% de ses parts des FCP détenues à la fin de l'année.

En anticipant ces sorties de fonds et en l'absence de création de nouveaux FCP institutionnels, la Caisse a mobilisé une dotation mensuelle de 500 mille dinars pour renforcer son portefeuille titres créé en 2015, afin d'élargir son champ d'intervention et de rester dynamique sur le marché financier.



**PORTEFEUILLE
DES PARTICIPATIONS
DE LA CAISSE**



Investisseur de long terme, la CDC se consacre principalement au financement de grands projets émergents ou en développement, couvrant divers secteurs et régions.

Elle réalise ces investissements par le biais de financements en fonds propres et quasi-fonds propres.

INVESTISSEMENTS DIRECTS

Au 31 décembre 2022, la CDC compte dans son portefeuille **22 projets** investis de différentes envergures, et totalisant un montant de participation de **118 MTND** répartis comme suit :



Unité : Les montants sont exprimés En milliers de dinars

N°	Projets	Emplacement	Coût de l'investissement	Participation de la CDC
1	Amen Capital	Tunis	500	88,230
2	CDC Développement	Tunis	2 000	1 400,000
3	CDC Gestion	Tunis	500	294,270
4	CIT Médenine	Médenine	68 192	850,000
5	EPPM	Tunis	60 000	20 000,000
6	Équipements hydrauliques	Ben Arous	35 000	7 000,000
7	JINENE SA	Béja	2 205 000	50,000
8	Mitigan	Tunis	3 320	1 300,150
9	Politech Gabès	Gabès	3 318	379,575
10	Société de gestion de la technopôle de Sfax	Sfax	97 456	4 124,500
11	Société de gestion de la technopôle de Sidi Thabet	Ariana	178 000	1 002,300
12	Société du pôle de compétitivité de Sousse	Sousse	221 000	8 000,000
13	Société Hôtelière Port Prince	Nabeul	59 800	8 000,000
14	SODIK	Kébili	5 000	1 100,000
15	SODIT	Tataouine	7 333	3 333,000
16	SOMAPROC	Sidi Bouzid	20 000	1 000,000
17	TECH'INVEST (DIVA SICAR)	Tunis	20 000	8 000,000
18	Technopôle Borj Cedria	Ben Arous	50 000	2 000,000
19	TFBANK	France	43 160	13 116,408
20	TEJRA	Monastir	146 767	20 000,000
21	WifakBank	Médenine	120 000	15 000,000
22	Zitouna Tamkeen	Tunis	20 000	2 000,000
Total			3 366 346	118 038,433

Répartition sectorielle des investissements directs

Secteur d'activité	Nombre de Participations	En %
Développement des pôles technologiques	6	27%
Services bancaires et financiers	6	27%
Développement régional	3	14%
Services d'ingénierie et développement	2	9,5%
BTP-Forage des puits d'eau	1	4,5%
Agroalimentaire-Agriculture	1	4,5%
Développement des nouvelles technologies	1	4,5%
Industrie des matériaux de construction	1	4,5%
Tourisme	1	4,5%
Total	22	100%

- Les deux secteurs d'activité les plus couverts en termes de nombre de participations par la CDC sont, le développement des pôles technologiques et les services bancaires et financiers avec un total de 12 participations, ce qui représente environ 55% des participations du portefeuille.
- Les participations restantes sont réparties entre plusieurs secteurs d'activités, en l'occurrence, le développement régional, les services d'ingénierie, le forage, l'agroalimentaire et autres.

Secteur d'activité	Montant total investi	En %
Services bancaires et financiers	32 905	28%
Services d'ingénierie et développement	20 050	17%
Industrie des matériaux de construction	20 000	17%
Développement des pôles technologiques	16 356	14%
Développement des nouvelles technologies	8 000	7%
Tourisme	8 000	7%
BTP-Forage des puits d'eau	7 000	5%
Développement régional	4 727	4%
Agroalimentaire-Agriculture	1 000	1%
Total	118 038	100%

- Les trois secteurs d'activité les plus couverts par les investissements de la CDC en termes de valeur globale des participations sont : les services bancaires et financiers, les services d'ingénierie et développement (les bureaux d'études) et l'industrie des matériaux de construction d'un montant global investi avoisinant 73 MTND soit 62% du montant total du portefeuille des investissements directs.
- Les montants investis par la CDC dans le reste des secteurs varient entre 1 MTND et 16 MTND par secteur d'activité.

INVESTISSEMENTS INDIRECTS

À fin 2022, la CDC a souscrit à **24 fonds** d'investissement créant un effet de levier financier.

Unité : Les montants sont exprimés en DT

Participations Indirectes	Gestionnaire	Montant Projeté	Montant levé	En %
Fonds de développement régional				
FDR 1	CDC Gestion	100 000 000	50 000 000	50%
FDR 2	CDC Gestion	50 000 000	16 600 000	33%
CDC Croissance	CDC Gestion	50 000 000	30 000 000	60%
Total		200 000 000	96 600 000	48%
Fonds généralistes				
Swing	CAPSA	50 000 000	25 012 500	50%
Swing 2	CAPSA	30 003 000	30 000 000	100%
Azimuts	CAPSA	30 003 000	30 003 000	100%
Phenicia	ACP	15 000 000	5 630 700	38%
Maxula Espoir	Maxula Gestion	35 000 000	16 339 300	47%
Maxula Jasmin	Maxula Gestion	20 000 000	16 444 900	82%
Maxula Croissance Ese	Maxula Gestion	20 000 000	13 176 000	66%
Amen Capital 3	Amen Capital	30 000 000	23 250 000	77,5%
TDF 3	UGFS	40 000 000	40 000 000	100%
Total		270 006 000	199 856 400	74%
Fonds bilatéraux				
Theemar	UGFS	50 000 000	25 000 000	50%
Africamen	Amen Capital	30 000 000	30 000 000	100%
Inma Holding	InmaCapital	50 500 000	50 500 000	100%
Inma Finance	Inma Capital	100 000 000	35 500 000	36%
TAF	Sages Capital	50 000 000	18 750 000	38%
Total		280 500 000	159 750 000	57%
Fonds d'amorçage				
Capitalease 2	UGFS	15 000 000	15 000 000	100%
Social Business Fund	UGFS	20 000 000	2 611 100	13%
Total		35 000 000	17 611 100	50%
Fonds de restructuration				
Inkadh	MPM	50 000 000	50 000 000	100%
Mourafik	Zitouna Capital	40 000 000	34 000 000	85%
Total		90 000 000	84 000 000	93%
Fonds internationaux				
FCFT en €	Africinvest & Siparex	20 000 000	20 000 000	100%
MC III en €	MCP	250 000 000	183 545 000	73%
Total		270 000 000	203 545 000	75%
BluePeak en \$	BluePeak Private Capital	200 000 000	139 383 000	70 %



Le schéma suivant présente les fonds souscrits par la Caisse par catégorie

Fonds opérationnels					
Fonds locaux					Fonds internationaux
Fonds de développement régional	Fonds généralistes	Fonds d'amorçage	Fonds bilatéraux	Fonds de restructuration	
3 FCPR Une société de gestion Montant cible: 200 MTND Montant levé: 96,6 MTND	9 FCPR 5 sociétés de gestion Montant cible: 270 MTND Montant levé: 199,9 MTND	2 FA Une société de gestion Montant cible: 35 MTND Montant levé: 17,6 MTND	3 FCPR et 2SA 4 sociétés de gestion Montant cible: 280,5 MTND Montant levé: 159,8 MTND	2 FCPR 2 sociétés de gestion Montant cible: 90 MTND Montant levé: 84 MTND	3 Fonds 3 sociétés de gestion Montants cibles: 270 M€ et 200 M\$ Montants levés: 204 M€ et 139 M\$

Les investissements des sociétés de gestion de fonds partenaire ont totalisé **364 MTND** et ont permis d'appuyer **188 projets**.

Ces investissements sont alignés avec deux des objectifs stratégiques de la Caisse sous l'axe 1 « Appui de la relance économique et du développement des entreprises innovantes, compétitives et créatrices d'emplois » à savoir :

- **Renforcer la résilience** des PME et startups face aux répercussions de la crise sanitaire
- Poursuivre l'appui de **développement des PME et startups**

En effet, en 2022, la CDC a confirmé son orientation vers les fonds de restructuration dont un besoin a été décelé suite à la crise sanitaire. En effet, sur les 364 MTND, 58 MTND sont investis via des fonds de restructuration adressant 23 projets.

Par ailleurs, la CDC a poursuivi ses efforts pour appuyer la **création d'entreprises** puisque sur les 364 MTND investis, 67 MTND ont visé la création de 49 entreprises.

Enfin, les interventions de la Caisse via les fonds d'investissement ont permis de **créer des impacts socioéconomiques** en termes de création d'emplois, de développement régional et de montée en valeur ajoutée.



Création d'emplois durables 21 481 emplois



Résilience, inclusion économique et sociale



Montée en valeur ajoutée



LIGNE BUDGÉTAIRE - SICARS RÉGIONALES

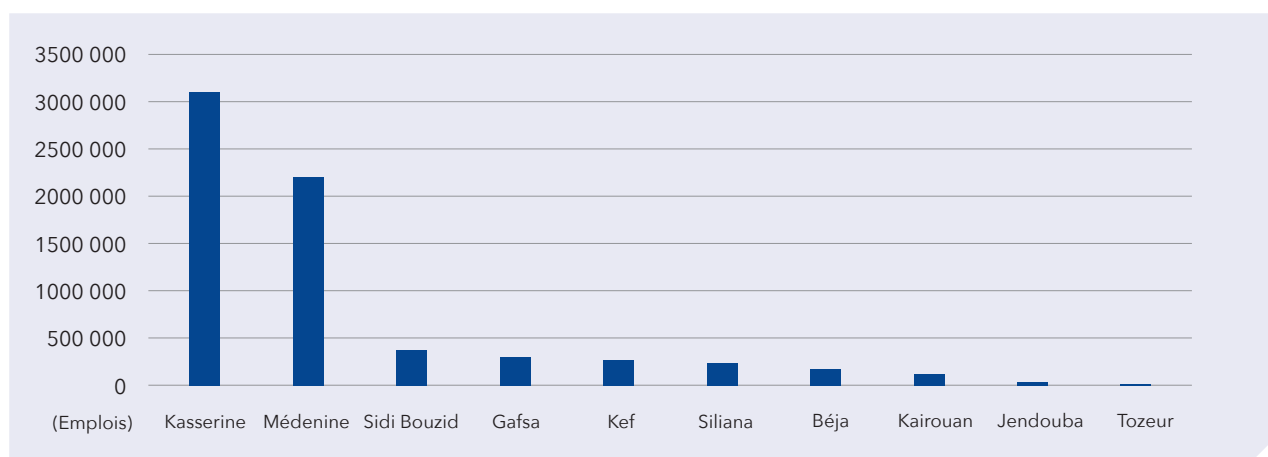
Dans le cadre du soutien des PME dans les régions à l'intérieur du pays, la CDC gère une ligne de financement de 25 MTND allouée par le ministère des Finances pour renforcer les ressources des SICARs régionales.

Au 31 décembre 2022, le montant libéré s'élève à 20,8 MTND, réparti entre 17,6 MTND au titre des libérations dans les participations et 3,2 MTND au titre des commissions de gestion des SICARs.

Postes d'emplois créés et maintenus par gouvernorat

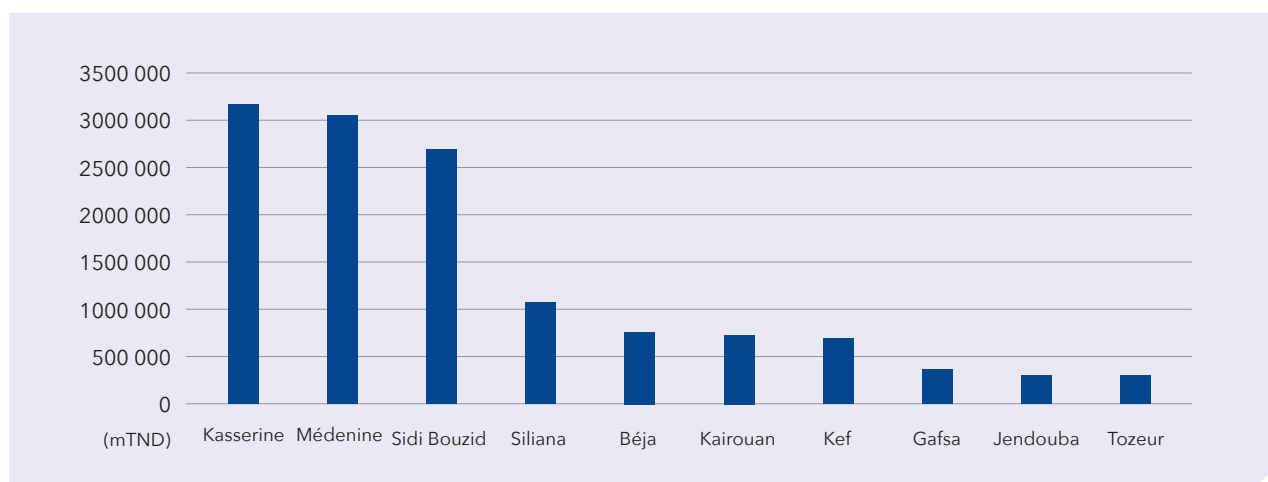
Les montants engagés sur la ligne SICAR régionales ont été affectés au financement de 23 projets ce qui a permis de créer et maintenir 705 postes d'emplois avec la possibilité d'atteindre 904 postes d'emplois avec l'entrée en production de tous les projets financés.

Poste d'emplois par gouvernorat



Financement par Gouvernorat

En effet, 10 gouvernorats ont bénéficié de l'intervention des SICARs régionales au titre de ligne de financement. La répartition du montant global de financement est comme suit : les 3 gouvernorats de Kasserine, Médenine et Sidi Bouzid ont bénéficié de 65 % du montant total (à raison d'environ 20% pour chaque gouvernorat), ensuite les 2 gouvernorats de Béja et Siliana ont bénéficié d'environ 17% du montant total du financement. Le reste a été affecté entre les 5 gouvernorats restants avec des montants allant de 300 milles dinars à 700 milles dinars.



A photograph of two men standing in an elevator shaft. The man on the left is wearing glasses, a blue shirt, and a grey blazer. The man on the right is wearing a dark suit and tie. They are both smiling. The background shows the interior of an elevator shaft with a digital display showing the number '3'. The entire image is framed by a red border.

**GESTION
EFFICACE ET
DYNAMIQUE
DES RESSOURCES**



... Afin de fructifier ses ressources et consolider ses capitaux propres pour de plus importantes prises de risques dans ses interventions, la Caisse assure une gestion dynamique de ses ressources

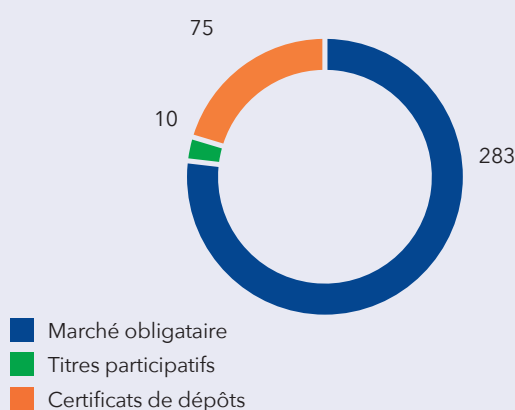
... Un portefeuille global productif et sécurisé !

Outre les activités d'investissement en capital et quasi capital consacrées à la mission de soutien des initiatives nationales stratégiques créatrices de développement durable, la Caisse a développé une activité dynamique d'emploi des ressources sur le marché des capitaux afin de permettre de s'assurer du rendement financier des ressources mises à sa disposition en toute sécurité et à consolider sa marge de manœuvre pour pouvoir supporter un risque supplémentaire sur ses interventions à travers l'accroissement de ses capitaux propres.

À cet effet, la Caisse intervient sur le marché des créances par la souscription aux titres de créances à travers les emprunts obligataires et les titres participatifs et sur le marché monétaire en recourant aux billets de trésorerie, certificats de dépôts et la prise en pension livrée.

À ce titre, l'encours total de la Caisse s'est établi, à fin 2022, à 368 MTND dont un encours de 283 MTND sur le marché obligataire, 10 MTND pour les titres participatifs et un encours de 75 MTND sous forme de certificats de dépôts sur le marché monétaire.

Encours des placements de la Caisse à fin 2022 (MTND)



La Caisse acteur actif sur le marché financier

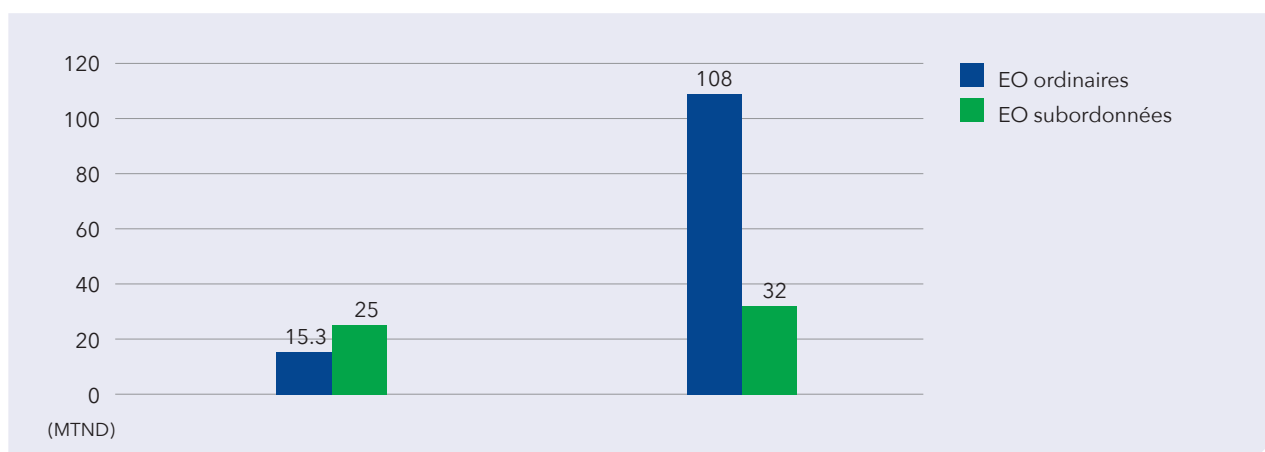
En plus de ses activités sur la place de Tunis et la souscription aux FCP, la Caisse est active au niveau du marché financier tunisien à travers la souscription aux emprunts obligataires ou aux titres participatifs. En 2022, la Caisse a souscrit à un total de 140 MTND en obligations contre 40,3 MTND en 2021. Il est, toutefois, à noter que la Caisse n'a pas souscrit à des titres participatifs sur la période 2020-2022.

Répartition des souscriptions de l'année 2022 selon la nature des titres

	En MTND	
	2021	2022
Total des souscriptions en emprunts obligataires EO	40,3	140
EO ordinaires	15,3	108
%	37,97%	77,14%
EO subordonnées	25	32
%	62,03%	22,86%

Répartition des souscriptions de l'année 2022 (MTND)

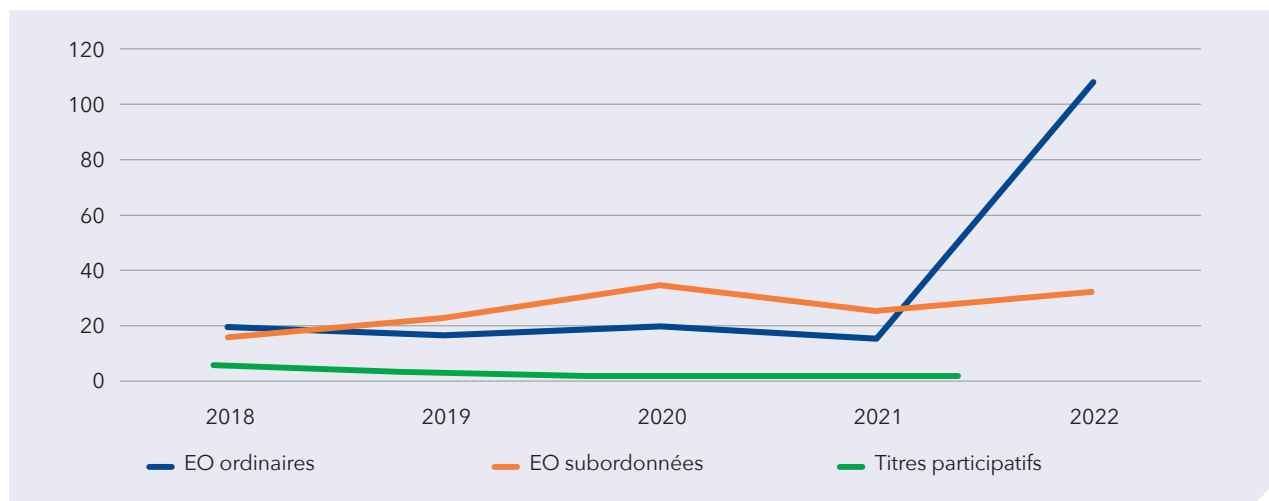
L'année 2022 constitue une année exceptionnelle en termes de volume de souscriptions sur le marché primaire des créances correspondant à un accroissement significatif par rapport à la moyenne des 5 dernières



années. Cela a été stimulé par la souscription aux 4 tranches de l'emprunt national pour un montant de 92 MTND soit 3,1% du montant global levé sur le marché primaire avec une part de 7,6% à la première tranche.

La forte mobilisation en faveur de l'emprunt national, n'a pas entravé la souscription à 11 emprunts obligataires non souverains avec une valeur de 48 MTND représentant 5,4% du volume des émissions émises par les entreprises tunisiennes et clôturées en 2022.

Évolution des souscriptions sur la période 2018-2022 selon la nature des titres



La forte mobilisation en faveur de l'emprunt national, n'a pas entravé la souscription à 11 emprunts obligataires non souverains avec une valeur de 48 MTND représentant 5,4% du volume des émissions émises par les entreprises tunisiennes et clôturées en 2022.

Évolution des souscriptions en emprunts obligataires par catégorie d'émetteur

En MTND

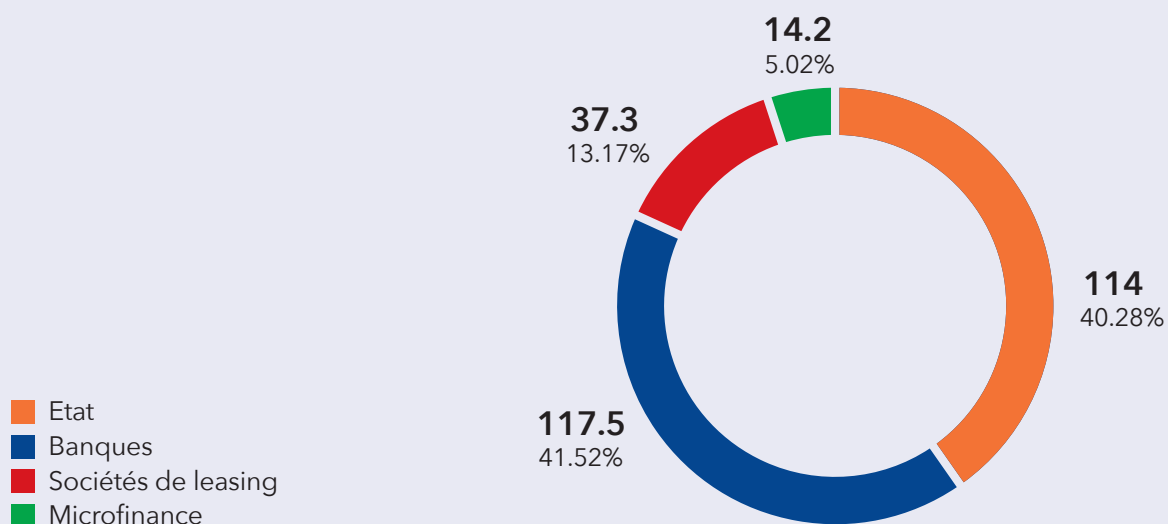
	2020	2021	2022
État		22	92
%		37,10%	65,71%
Banques	34,6	18,3	39
%	63,84%	30,86%	27,86%
Sociétés de leasing	13,6	9	6
%	25,09%	15,18%	
Microfinance	6	10	3
%	7,90%	6,76%	5,02%
Total	54,2	59,3	140



L'année 2022 s'est soldée par un encours de 293 MTND en termes d'emprunts obligataires et de titres participatifs.

Ce portefeuille est constitué de 97% en emprunts obligataires et 3% en titres participatifs.

Répartition de l'encours des emprunts obligataires par catégorie d'institution à fin 2022 (MTND)



La Caisse acteur actif sur le marché monétaire

Le choix des placements sur le marché monétaire est tributaire du rendement et des offres selon les maturités ciblées. En 2022, la Caisse a opté pour les placements en pension livrée et les certificats de dépôts. La Caisse fonde ses arbitrages en termes de maturités et de volume par catégorie de placement en fonction des taux de rémunération, la garantie en cas de défaillance de contrepartie, la flexibilité de la durée des placements, la détention d'un collatéral et l'amplitude de la liquidité offerte par les titres.

La Caisse a souscrit pour 267,5 MTND en certificats de dépôts en 2022, avec une part moyenne annuelle de 0,6% sur le total du marché englobant toutes les catégories de personnes, personnes physiques et OPCVM.

En ce qui concerne les pensions livrées, la Caisse a réalisé 54% opérations sur l'année avec un volume de 481 MTND couvrant une part de 2,9% de parts de marché. Les maturités de placement visées par la Caisse sont relativement courtes allant de 30 à 90 jours.



Dans la perspective d'optimiser la rentabilité financière, d'offrir de la liquidité sur le marché et de mitiger le risque de son portefeuille global, la Caisse intervient d'une manière active sur le marché monétaire en arbitrant entre la souscription dans les billets dans les certificats ou dans la pension livrée.

LEVIERS DE PERFORMANCE



Nos activités de support constituent les vecteurs vers l'excellence !

Nos activités support sont articulées autour de **3 objectifs** majeurs car nous sommes convaincus que la performance et la consécration de nos valeurs sont tributaires de la qualité de notre force de création de valeur.



Renforcer les capacités de la Caisse

Le principal input de la Caisse pour créer de la valeur, outre les moyens matériels, est le capital humain. Son développement du **savoir-faire** ainsi que la mise en place **d'un environnement favorable au travail** sont des leviers essentiels pour assoir l'efficacité des activités de la Caisse et de l'encrage de son statut de tiers de confiance.

L'humain au cœur du développement...

Outre la poursuite des efforts de formation continue de l'équipe de la Caisse, 2022, a été l'année de plusieurs chantiers structurants visant le renforcement de l'infrastructure de formation, de la valorisation de la performance :

- La conception et l'opérationnalisation d'une **plateforme de formation digitale**
- La mise en place du **référentiel des emplois et des compétences** coconstruit d'une manière participative par toute l'équipe de la Caisse
- La mise en place du **système d'évaluation de la performance** composé de la **politique de performance** et du **système d'évaluation** qui permet l'évaluation de la performance individuelle et collective dans l'optique d'instaurer progressivement la gestion par objectifs et la culture de mesure de la performance moyennant des indicateurs de mesure. Ce système aspire à offrir un outil de pilotage, assoir l'équité et fidéliser les équipes.



- Age Moyen : 41 ans
- Ancienneté moyenne : 5,5 ans
- Taux d'encadrement : 91%
- Taux d'accès à la formation : 90%
 - 71% en inter-entreprises
 - 23% en ligne
 - 6% en intra-entreprises



Le développement des outils et référentiels pour un alignement aux meilleures pratiques en termes de gestion de risque et de conformité

La CDC, du fait de son rôle d'investisseur et de tiers de confiance s'inspire des meilleures pratiques en matière de gestion des risques qu'ils soient financiers, opérationnels, de conformité ou de sécurité de son système d'information.

En effet, durant l'année 2022, la Caisse se positionne en tant qu'acteur averti et aligné avec les standards internationaux. Ce fut notamment l'année de la mise en place d'une politique de sécurité de son système d'information.

L'année a également été enrichie par la création d'une cellule de sécurité du système d'information de la CDC, dont l'attribution première est d'assurer le respect des recommandations des audits de sécurité et du respect de sa politique de sécurité.

La CDC s'oriente ainsi constamment vers la responsabilisation de ses parties prenantes et la sensibilisation de son personnel en matière de sécurité informatique.

La conformité est également au cœur de ses prérogatives, d'où la mise en place d'un ensemble de procédures de gestion de la conformité au sein de la direction des risques et ce, afin de s'assurer du respect de la réglementation de par l'étendue de son spectre d'activités et de renforcer plus encore son processus anti-blanchiment d'argent et de lutte contre la corruption.

La CDC se veut, de par son processus de conformité, un acteur responsable et aligné aux meilleures pratiques en matière de déontologie.

Ainsi, une charte de conformité a été élaborée énonçant les bonnes pratiques du métier et mettant en avant la conscience et l'éthique professionnelle au sein de l'institution.





Ancrer le statut d'investisseur responsable

2022 a été une année riche en termes de développement de référentiels pour permettre à la Caisse de s'acquitter de sa mission dans les meilleures conditions et aligner les pratiques aux meilleurs standards internationaux:

- La complétude du système de mesure et de management d'impact
- La mise en place d'un kit opérationnel pour intégrer le genre tout au long du processus d'investissement
- L'élaboration du cadre conceptuel des obligations vertes

L'investissement d'impact, plus qu'un slogan...

C'est ainsi, que la Caisse s'est investie, durant les 5 dernières années en adoptant une approche de développement continu, pour consacrer sa raison d'être en tant qu'investisseur au service du développement durable. Elle a intégré au niveau de sa culture et de ses référentiels un ensemble de diligences et de pratiques touchant l'intégralité de ces processus. Ces dernières ont pour vocation, dans un premier temps de filtrer négativement les activités qui pourraient être source de nuisance aussi bien Environnementale (E), Sociale (S) ou sur le plan de la bonne gouvernance (G).

Les 3 critères sont désormais pris en compte dès l'origine de l'examen ou la construction des projets potentiels à investir par la Caisse.

Le développement des outils et référentiels pour un alignement aux meilleures pratiques en termes d'investissement responsable

- 2019 ÉTAPE 1 Filtrer les risques ESG et les atténuer

En 2019, la CDC a publié sa **politique environnementale et sociale** qui décrit les engagements, les objectifs et les indicateurs pour gérer les risques y afférents.

La CDC a aussi mis en place un **Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES)** permettant de distinguer entre les éléments critiques et les éléments non critiques dont il faut tenir compte dans ses projets d'investissements tout au long du processus d'investissement dès la phase d'origination des projets à investir potentiellement.

Le processus d'évaluation des risques environnementaux et sociaux permet de déterminer les principaux risques, d'élaborer les stratégies d'atténuation appropriées et de mettre au point un plan de gestion environnementale et sociale.

Quant à la gestion et l'atténuation liées à la gouvernance, ils sont pris en charge au niveau des documents contractuels avec les partenaires. La Caisse se positionne en tant que partie diligente pour veiller au respect de la législation en vigueur et des bonnes pratiques en termes de gouvernance.

En outre, la CDC a œuvré pour créer un effet démonstratif quant à l'application d'un système ESG à travers l'incitation et l'accompagnement de ses partenaires dont Smart Capital et CDC Gestion.




Le SGES constitue **un filtre** aux **impacts négatifs potentiels**

➤ 2020-2022 ÉTAPE 2

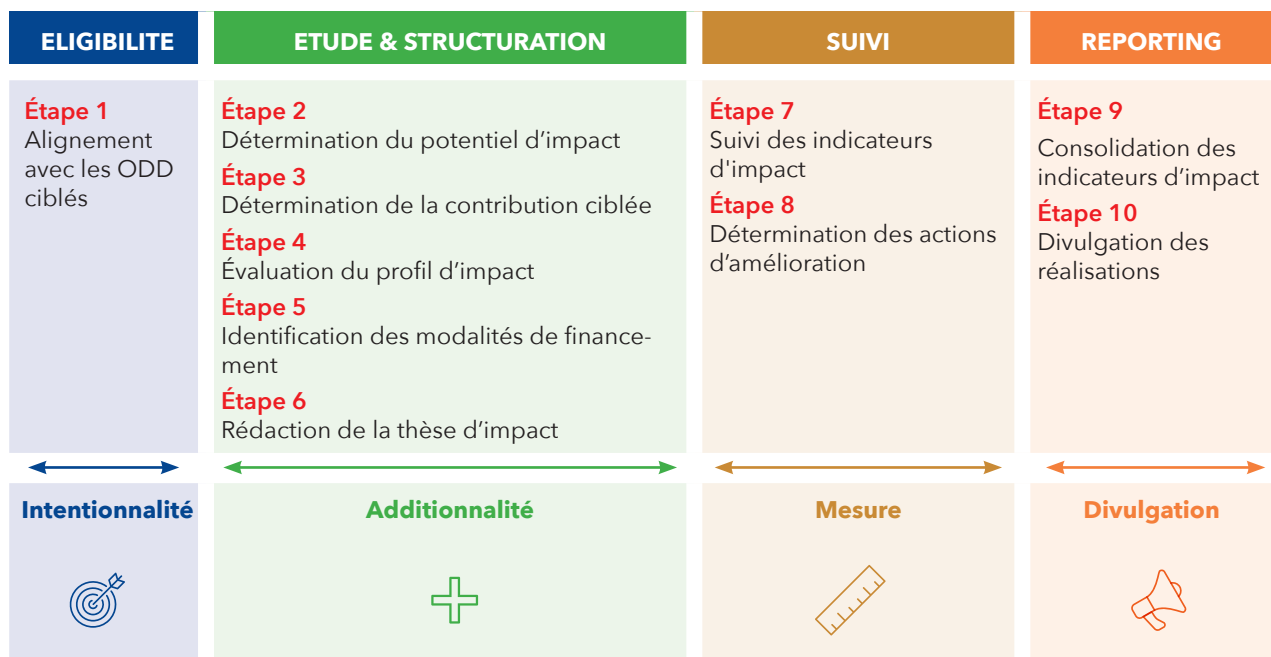
Construction du système de mesure et de management de l'impact

Ce système constitue un cran supérieur par rapport à l'évitement et l'atténuation des risques ESG. En effet, il s'agit de mettre en place un système pour permettre à la Caisse d'être un acteur actif pour créer à travers ses activités d'investissement un impact positif sur les sphères économique, sociale et/ou environnementale.

Ce chantier qui a été coconstruit d'une manière participative et en alignement avec les meilleures pratiques internationales a démarré en 2020 et achevé en 2022 a abouti à l'introduction de nouvelles diligences à partir du sourcing et de l'origination des projets à investir potentiellement jusqu'à la phase de sortie.

<h4>Le système de mesure et management d'impact</h4>	<ul style="list-style-type: none">- Une politique d'investissement d'impact- Une déclaration d'additionnalité- Une théorie de changement- Un système de mesure et de suivi (diligences, outils et indicateurs)- Un guide d'application du référentiel
<h4>4 dimensions</h4>	<ul style="list-style-type: none">- Intentionnalité- Additionnalité financière et de valeur- Mesure- Divulgateion
<h4>5 impacts ciblés</h4>	<ul style="list-style-type: none">🏦 L'additionnalité financière👥 La résilience, inclusion économique et sociale🏠 La création d'emplois durables🌿 La préservation de l'environnement et climat📈 La montée en valeur ajoutée
<h4>Les 28 indicateurs d'impact inspirés de référentiels internationaux reconnus par l'industrie d'investissement d'impact</h4> 	<p>Défaillés dans la mesure de possible par :</p> <ul style="list-style-type: none">- Genre- Région- Type d'entreprises- Part à l'Export/Entreprises exportatrices- Type d'intermédiaires

Le système ainsi construit, se décline au niveau de tout le processus d'investissement selon des diligences clairement définies.



➤ À PARTIR DE 2022 ÉTAPE 3 Construction de boîtes à outils spécifiques aux impacts ciblés

Afin de permettre de rendre la démarche d'investissement d'impact plus opérationnelle et renforcer la cohérence et l'objectivité de son application, la Caisse a initié à la fin de l'année 2021 la construction d'une boîte à outils pour intégrer le genre au niveau de l'intégralité du processus d'investissement grâce à des instruments adaptés à chaque phase.

À travers son référentiel d'impact, la Caisse recherche entre autres les impacts, l'impact sur le genre et la contribution au 5^{ème} Objectif de Développement Durable « égalité entre les sexes ». Cet engagement de la Caisse en faveur de l'égalité de genre est motivé essentiellement par :

- La volonté de contribuer aux solutions des problèmes d'inégalité basée sur le genre,
- L'opportunité de mobiliser des financements additionnels auprès des bailleurs de fonds qui donnent de plus en plus d'importance aux investissements dans l'optique du genre,
- L'ambition de communiquer une image reflétant l'engagement en faveur d'une économie inclusive favorisant l'égalité de genre.



La CDC a formalisé, depuis 2020, sa **Politique Genre** qui énonce son intention à soutenir l'égalité de genre et d'en faire un objectif transversal à toutes ses activités d'investissement.

L'objectif principal étant d'appuyer l'autonomisation économique des femmes en Tunisie et ce à travers **les trois objectifs spécifiques** suivants :

- Favoriser l'accès des femmes aux services et infrastructures
- Soutenir l'accès des femmes à l'emploi et aux postes de direction
- Favoriser l'accès des femmes au financement et contribuer à la promotion de l'entrepreneuriat féminin

Au niveau opérationnel à travers la définition des diligences à entreprendre tout au long du processus d'investissement formalisées dans un **kit opérationnel genre** articulé autour des principes suivants :

- 1/** Aucun projet ne peut être aveugle aux enjeux de genre en intégrant un questionnement genre lors de la phase d'éligibilité afin d'apprécier leur potentiel.
- 2/** L'intégration du genre dans les activités de la Caisse est différenciée selon la nature des projets et coconstruite avec ses partenaires.
- 3/** Les possibilités d'intégrer le genre sont identifiées et explorées dès la phase d'éligibilité pour que l'intégration soit plus efficace.
- 4/** L'intégration du genre dans les activités de la CDC est une responsabilité partagée entre les parties prenantes internes et externes intervenantes au niveau du processus d'investissement.



Place aux kits opérationnels des autres impacts et à la mobilisation des partenaires à adopter des systèmes management de l'impact et de mesure d'impact !



La CDC est la première institution publique labellisée RSE depuis 2019.



La Caisse a vu son label maintenu pour la troisième fois en 2022.

Outre, la conformité aux exigences du label en termes de responsabilité sociale et environnementale, la CDC appui chaque année des initiatives à vocation sociale et environnementale.

<p>Appui des Balades Culinaires pour soutenir l'autonomisation financière des artisanes du produit du terroir, de l'agriculture naturelle et biologique, des arts de la table et de l'artisanat authentique dans les régions défavorisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibilisation légale sur la loi 58 et sensibilisation sanitaire pour la détection du cancer du sein ou de thyroïdes en collaboration avec l'Association de Lutte Contre le Cancer ➤ Participation de 12 bénéficiaires à un concours culinaire à l'Institut des Hautes Études du Tourisme ➤ Formation en hygiène et normes pour les bénéficiaires ➤ Production d'une capsule de storytelling de 2 minutes chacune pour 20 bénéficiaires, racontant leur vie, leur combat, leur projet et leurs rêves professionnels ➤ Coaching des bénéficiaires pour renforcer leur leadership ➤ Participation de 28 femmes venues de six régions lors de l'action 	
<p>Appui de la troisième édition des journées de Sejnane</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Participation de 50 potières qui ont bénéficié d'un boot camp de 4 jours comprenant des formations en confiance en soi, communication, expression corporelle, ainsi qu'une exposition-vente directe des créations en poterie ➤ Un volume de ventes moyennes directes de 450DT à 1000DT pour chacune, sans dépenses ➤ Passation de commandes aux enfants et à leurs parents ➤ Découverte aux enfants et à leurs parents de l'art de la poterie et production de leurs propres créations 	
<p>Appui de l'association Farah pour l'intégration des enfants autistes et à besoins spécifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Scolarisation de 5 enfants 	
<p>Appui du centre éducatif et social SANAD</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prise en charge des dépenses courantes et des frais d'obtention de leurs documents officiels 	
<p>Appui du festival culturel et de développement du "Festival de la figue" organisé par l'association de protection des Ksours et de la Conservation du Patrimoine de Béni Kheddache</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création de liens entre la production de figes et la culture humaine ➤ Ouverture à des domaines de marketing pour soutenir la transformation de Beni Khedache en un hub pour le tourisme domestique et international. ➤ Création d'un réseau de relations nationales et internationales permettant de préparer un dossier pour l'enregistrement du figuier de la région au patrimoine culturel immatériel mondial (UNESCO) 	



Poursuivre la transformation digitale et développer le positionnement numérique de la Caisse

L'année 2022 s'est inscrite dans la continuité de la transformation digitale entamée depuis 2020.

La transformation digitale toujours à la une !

La feuille de route pour la période 2021 - 2025 ayant été arrêtée alliant notamment les exigences de **performance**, de **transparence** et de **sécurité**, plusieurs projets ont été à l'ordre du jour de l'année 2022.

Outre la modélisation, l'optimisation et l'automatisation de certains workflows, le renforcement des mesures de sécurité du système d'information de la Caisse a été entamé en 2022 en harmonie avec les exigences de maîtrise du risque opérationnel. La politique de sécurité du système d'information a été élaborée. Cette phase réalisée, la Caisse est actuellement en voie de mettre en place un système de management de la sécurité SI.



Depuis 2020, la CDC s'est engagée dans un projet de **transformation digitale**. Elle vise à exploiter de manière continue les technologies innovantes pour créer de nouvelles sources de valeurs et augmenter son agilité opérationnelle et ce, au niveau de toutes ses activités.

La Caisse a opté au passage d'un modèle CAPEX (Capital Expenditure), privilégiant les dépenses d'investissement, vers un modèle OPEX (Operational Expenditure) avec plus de souplesse en termes d'infrastructure. La Caisse s'est ainsi orientée à supplanter l'acquisition de matériel hard tels que les serveurs et les baies de stockage par le recours progressif au cloud.

Le positionnement digital, plus qu'un must !

Pour mieux répondre aux attentes des utilisateurs et l'amélioration des chaînes de communication, 2022 a aussi été l'année du lancement du développement d'un **nouveau portail web** aligné aux normes et aux standards internationaux en matière de communication. Une meilleure accessibilité à travers un service qualitatif garantissant la transparence et reflétant une image d'un établissement financier professionnel et moderne en est attendu.





➤ ÉTATS FINANCIERS

Bilan

(Exprimé en dinars)

Actifs	Note	31/12/2022	31/12/2021
Actifs Non Courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		320 955	325 953
Moins : amortissements des immobilisations incorporelles		- 314 442	- 300 934
Immobilisations incorporelles nettes		6 513	25 019
Immobilisations corporelles		9 130 694	8 956 639
Moins : amortissements des immobilisations corporelles		- 1 838 920	- 1 723 842
Immobilisations corporelles nettes	B-1	7 291 774	7 232 797
Immobilisations financières		3 912 759 754	3 786 983 178
Moins : provisions sur les immobilisations financières		- 89 765 345	- 88 743 262
Immobilisations financières nettes	B-2	3 822 994 409	3 698 239 916
Total des actifs immobilisés		3 830 292 695	3 705 497 733
Autres actifs non courants			
Total des actifs non courants		3 830 292 695	3 705 497 733
Actifs Courants			
Autres actifs courants	B-3	104 149 733	94 202 203
Moins : provisions des autres actifs courants		- 14 028 983	- 5 403 983
Autres actifs courants nets		90 120 750	88 798 220
Produits financiers à recevoir	B-4	768 887 310	649 961 234
Moins : provisions des PF à recevoir		- 24 865 995	- 17 798 807
Produits financiers à recevoir nets		744 021 315	632 162 427
Placements et autres actifs financiers	B-5	5 833 228 390	5 214 606 435
Moins : provisions des placements		- 29 760 183	- 26 845 000
Placements et autres actifs financiers nets		5 803 468 207	5 187 761 435
Liquidités et équivalents de liquidités	B-6	124 205 214	77 807 460
Total des actifs courants		6 761 815 486	5 986 529 542
Total des actifs		10 592 108 181	9 692 027 274

Bilan

(Exprimé en dinars)

Capitaux propres et passifs	Note	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres			
Fonds de dotation		50 000 000	50 000 000
Réserves		239 745 240	214 184 695
Réserves réglementées soumises à régime fiscal			
particulier		63 732 500	66 867 940
Réserve spéciale de réinvestissement		- 4 250 000	- 11 215 564
Résultats reportés		30 127 347	29 204 476
Effet des modifications comptables		29 455 346	29 455 346
Subvention d'investissement nette		112 245	-
Total des capitaux propres avant résultat	B-7	408 922 678	378 496 893
Résultat de l'exercice		118 900 109	50 305 990
Total des capitaux propres avant affectation		527 822 787	428 802 883
Passifs			
Passifs non courants			
Ressources de la Caisse	B-8-1	9 434 549 352	8 717 455 746
Emprunts			
Provisions	B-8-3	190 705	227 700
Total des passifs non courants		9 434 740 057	8 717 683 447
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B-9	251 905	298 029
Autres passifs courants	B-10	626 448 968	532 398 101
Concours bancaires et passifs financiers	B-11	2 844 464	12 844 814
Total des passifs courants		629 545 337	545 540 945
Total des passifs		10 064 285 394	9 263 224 391
Total capitaux propres et passifs		10 592 108 181	9 692 027 274

Etat de résultat

(Exprimé en dinars)

	Note	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation			
Revenus	R-1	773 763 239	656 245 193
Autres produits d'exploitation	R-2	2 267 153	64 520
Total des produits d'exploitation		776 030 392	656 309 714
Charges d'exploitation			
Coût de financement	R-3	606 105 548	515 793 108
Achats d'approvisionnements consommés	R-4	216 769	194 128
Charges de personnel	R-5	4 284 756	4 025 996
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-6	15 326 148	31 982 970
Autres charges d'exploitation	R-7	8 620 594	3 812 860
Total des charges d'exploitation		634 553 815	555 809 063
Résultat d'exploitation		141 476 577	100 500 651
Autres gains ordinaires	R-8	130 740	25 525
Autres pertes ordinaires		20	339
Résultat des activités ordinaires avant impôt		141 607 297	100 525 837
Impôt sur les bénéfices	R-9	22 707 188	50 219 848
Résultat des activités ordinaires après impôt		118 900 109	50 305 990
Éléments extraordinaires (gains/pertes)			
Résultat net de l'exercice	R-10	118 900 109	50 305 990
Effet des modifications comptables		-	29 455 346
Résultat net après modifications comptables		118 900 109	79 761 336

Etat de flux de Trésorerie

(Exprimé en dinars)

	31/12/2022	31/12/2021
Bénéfice net	118 900 109	50 305 990
Ajustement pour :		
Amortissement et provisions	13 474 935	31 975 708
Variation autres actifs courant	- 23 458 141	- 51 292 374
Variation des fournisseurs et autres dettes	- 46 125	96 280
Variation autres passifs courant	104 058 417	39 211 960
Moins-value sur cession immobilisations		
Plus-value sur cession immobilisations	- 118 050	0
Ajustement pour subventions d'exploitation		
Effet des modifications comptables	0	29 455 346
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	212 811 145	99 752 910
Flux de trésorerie liés à l'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation	- 380 409	- 87 585
Encaissement provenant de la cession d'immobilisation.	118 050	0
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation fin.	- 198 044 990	- 108 139 150
Décaissement sur acquisition autres actifs non courants		
Encaissement provenant de la cession d'immobilisation financières	77 403 433	69 130 907
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	- 120 903 916	- 39 095 828
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement subvention	11 440 220	0
Opérations imputables directement aux subventions	- 14 477 144	7 475 261
Encaissement dotations budgétaires		
Opérations imputables directement aux dotations budgétaires	372 244	- 1 086 312
Encaissement provenant des emprunts		
Décaissement sur distribution des bénéfices	- 20 000 000	- 80 000 000
Remboursements d'emprunts	- 12 844 444	- 2 011 111
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	- 35 509 125	- 75 622 162
Incidences des variations des taux de change		
Variation de la Trésorerie	56 398 104	- 14 965 079
Trésorerie initiale	64 962 646	79 927 725
Trésorerie finale	121 360 750	64 962 646

Extrait du rapport des commissaires aux comptes sur les Etats Financiers de l'Exercice 2022

Opinion

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre commission de surveillance en date du 10 septembre 2021 et en application des dispositions de l'article 10 du décret-loi n°2011-85 du 13 septembre 2011, portant création de la "Caisse des Dépôts et Consignations", nous avons effectué l'audit des états financiers de la CDC arrêtés au 31 décembre 2022.

Ces états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie ainsi que des notes portant résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives qui font apparaître un total net actif de 9 692 027 KDT, des capitaux propres positifs de 428 803 KDT, y compris un résultat net bénéficiaire de 50 306 KDT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Caisse des Dépôts et Consignations "CDC" au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers" du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Caisse des Dépôts et Consignations conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Tunis, le 05 juin 2023

Les co-commissaires aux comptes

C.H.H

Cabinet Hichem CHEKIR
Hichem CHEKIR


Hichem CHEKIR
Expert Comptable
Inscrit au Tableau de l'Ordre
des Experts Comptables de Tunisie
Tél: +0297047

A.C.B

Audit & Consulting Business
Zied KHEDIMALLAH




LES VALEURS DE LA CDC

- La confiance
- L'innovation
- L'engagement



ANNEXE



Le rapport prudentiel est établi conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances du 3 février 2015, fixant les règles et normes de gestion prudentielle applicables à la CDC.

RAPPORT PRUDENTIEL

Rapport sur le respect des normes de gestion prudentielle du 31 /12/2022

I. FONDS PROPRES NETS ET FONDS PROPRES PERMANENTS

Les fonds propres de la Caisse au sens de l'article 2 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances du 3 février 2015 sont constitués des fonds propres nets et des fonds permanents qui s'élèvent à **3 046,3 MTND** au **31/12/2022** contre **2 646,8 MTND** au **31/12/2021** ce qui se traduit par une hausse desdits fonds propres de **15,1 %**, dont le détail est ci-après :

Ressource	12/2015	12/2016	12/2017	12/2018	12/2019	12/2020	12/2021	12/2022	
Fonds propres de la CDC	756,5	972,8	1 389,7	1 691,7	2 045,3	2 386,0	2 646,8	3 046,3	
Δ en %	24,3%	28,6%	42,8%	21,7%	20,9%	16,7%	10,9%	15,1%	

Les fonds propres nets de la CDC s'élèvent à **527,8 MTND** au **31/12/2022** contre **428,8 MTND** au **31/12/2021** enregistrant ainsi une augmentation de **23,1 %** et se détaillent comme suit :

Fonds	12/2015	12/2016	12/2017	12/2018	12/2019	12/2020	12/2021	12/2022	TCAM
Fonds propres nets	197,5	256,8	311,7	282,7	348,3	429,0	428,8	527,8	13,07%
Δ (EN %)	-	30,0%	21,4%	(9,6%)	23,2%	23,2%	(0,04%)	23,1%	
Δ (EN MTND)	-	59,3	54,9	(29)	65,6	80,7	(0,2)	99,0	

Les fonds permanents au sens de l'article 3 de l'arrêté relatif aux règles et normes de gestion prudentielle applicable à la CDC s'élèvent quant à eux à **2 518 MTND** au **31/12/2022** contre **2 218 MTND** au **31/12/2021** enregistrant ainsi une hausse de **13,6%** et se détaillent comme suit :

Ressource	12/2015	12/2016	12/2017	12/2018	12/2019	12/2020	12/2021	12/2022	TCAM
CENT	3934	4247	4971	5634	6209	6730	7251	7852	9,02%
Δ (EN %)	-	8,0%	17,0%	13,3%	10,2%	8,4%	7,7%	8,3%	
Δ (EN MTND)	-	313	724	663	575	521	521	601	
Fonds permanents	559	716	1078	1409	1697	1957	2218	2518	24,12%
Δ (EN %)	-	28,1%	50,6%	30,7%	20,4%	15,3%	13,3%	13,6%	
Δ (EN MTND)	-	157	362	331	288	260	261	300	



II. RATIO DE SOLVABILITE

Le ratio de solvabilité de la CDC est de **40,1 %** au **31/12/2022** contre **33,7%** au **31/12/2021** soit une hausse de **6,4 points de %**.

Ce dernier est calculé selon le **rapport entre les fonds propres nets de la Caisse et le total des risques encourus** comme suit :

Ressources	12/2015	12/2016	12/2017	12/2018	12/2019	12/2020	12/2021	12/2022
Fonds propres nets	197,51	256,85	311,71	282,67	348,32	429,03	428,80	527,78
Total des risques encourus	622,00	754,60	872,60	894,50	910,50	1 231,80	1 272,30	1316,20
Ratio de solvabilité	31,8%	34,0%	35,7%	31,6%	38,3%	34,8%	33,7%	40,1%

Il est important de constater que le ratio de solvabilité au **31/12/2022** est supérieur au ratio minimum réglementaire de **10%** fixé au niveau de l'**article 10 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances du 3 février 2015**.

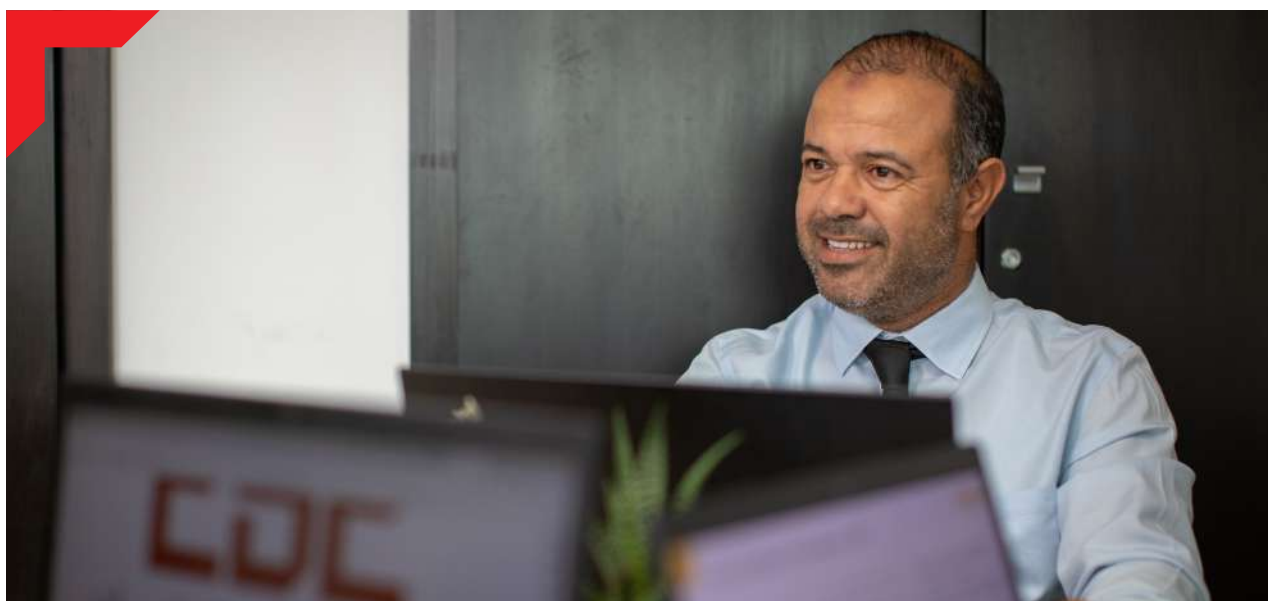
Le total des risques encourus de la CDC au **31/12/2022** s'élève à **1 316,2 MTND** contre **1 272,3 MTND** au **31/12/2021** qui se répartissent comme suit :

Risques	Risques encourus		Variation Déc. 22/21		Exigence en fonds propres	
	Déc 2021	Déc 2022	MTND	%	Déc 2021	Déc 2022
Risque de contrepartie	855,6	868,7	13,1	1,53%	855,6	868,7
Risque de marché	219,9	236,3	16,4	7,46%	21,9	23,6
Risque opérationnel	196,8	211,2	14,4	7,32%	19,7	21,1
Total	1 272,3	1 316,2	43,9	3,45%	897,3	913,4

III. RISQUE DE LIQUIDITE

La CDC dispose d'un montant d'actifs liquides dans un délai d'un mois qui représentent **153,2%** des sorties de trésorerie sur les **30 jours calendaires suivants** contre un ratio de liquidité de **158,9%** au **31/12/2021** enregistrant ainsi une baisse de **5,7 points de pourcentage**.

Notons que le niveau du ratio demeure supérieur au minimum réglementaire fixé par l'arrêté du ministre des Finances (**soit 100%**) au **31/12/2022**.





www.cdc.tn



صندوق الودائع و الأمانات
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS



cdc@cdc.tn
www.cdc.tn
07, Rue Abou Hamed El Ghazali, Jardins du Japon,
Montplaisir, 1073 Tunis.
(+ 216) 71 905 999 - 71 905 475 - 71 905 443



cdc.tn



cdc_tn



la-caisse-des-dépôts-et-consignations



Caisse des Dépôts et Consignations CDC Tunisie